



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIÈRE

SEPT 2019 - AOÛT 2020

Édito

Cohérente avec les valeurs portées par les collaborateurs d'Euralis et l'esprit coopératif qui nous est cher, notre Déclaration de Performance Extra Financière (DPEF) met en lumière la démarche de responsabilité sociétale d'entreprise de notre Groupe. Cette politique est le fruit du travail collaboratif de la gouvernance du Groupe, de la Direction Générale et de la Direction RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise). Ensemble, nous portons le sujet avec rigueur et enthousiasme pour diffuser nos valeurs sociales, environnementales et économiques, pilier d'un développement durable.

Cette DPEF traduit l'avancée de notre projet d'entreprise, rend compte de l'élaboration et de la mise en œuvre de notre stratégie RSE pour l'année écoulée et fait état des avancées réalisées, indicateurs à l'appui, via des exemples d'actions concrètes éclairées par des témoignages. Elle met l'accent sur nos responsabilités vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes.

Très diverses, ces responsabilités sont portées par nos équipes, de façon collective et convaincue. Dans le grand Sud-Ouest, sur le territoire coopératif où nous opérons, nous participons à la performance durable des exploitations agricoles de nos adhérents, tout en préservant nos ressources naturelles et en contribuant au développement économique global du territoire. Pour cela, nous développons notamment des filières et des productions à valeur ajoutée qui assurent des débouchés pérennes aux agriculteurs. Plus généralement, sur tous les territoires français, européens ou internationaux où nous opérons, nous privilégions les productions agricoles sous signe de qualité (SAI, HVE3, labels IGP, sans antibiotiques...). Nous sommes également attentifs au bien-être animal, nous développons le bio et nous encourageons les pratiques alternatives, en défendant les productions locales et l'économie circulaire. Enfin, nous nous engageons pour une alimentation de qualité, saine, accessible au plus grand nombre, et qui répond aux attentes de la Société. Ainsi, au-delà de notre ancrage territorial fort, auquel nous sommes très attachés, nous avons pour ambition de rayonner de la même façon en France et à l'international.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 que nous traversons en 2020 a mis en lumière nos responsabilités sociétales en les valorisant. En effet, le grand public a réalisé à quel point l'agriculture est nécessaire. Il a mesuré l'importance du rôle de ceux qui la pratiquent et de ceux qui transforment et distribuent les productions agricoles et alimentaires. Nous saluons cette prise de conscience, source de reconnaissance et de motivation pour nos équipes restées en première ligne sur le terrain. Elles ont fait preuve d'un engagement sans faille que nous tenons à souligner. De notre côté, toujours attentifs au développement personnel et professionnel de nos collaborateurs, nous avons veillé à les protéger pendant cette période critique.

Cet épisode compliqué a renforcé notre conviction : la RSE doit irriguer l'ensemble de nos activités pour répondre aux nouvelles attentes sociétales, laisser une empreinte durable dans tous nos territoires et aider chaque adhérent à façonner l'agriculture de demain, une agriculture durable et plurielle.



Christophe Congues
Président Délégué



Philippe Saux
Directeur Général

QUELQUES CHIFFRES CLÉS*



1,3 milliard €
de CA brut



12 sites
de production



4 641 collaborateurs



14 000 agriculteurs
et coopérateurs



Commercialisation
dans 120 pays
sur 5 continents



Présence dans 12 pays



1 silo portuaire



9 plateformes logistiques

*Totalité des activités du Groupe

PRÉSENTATION DU GROUPE

Fondé en 1936, Euralis est un groupe coopératif intervenant dans le domaine agricole, semencier et agroalimentaire. Il accompagne les professionnels de l'agriculture et des métiers de bouche. C'est un groupe agile, entreprenant, innovant et à l'esprit pionnier.

Euralis veut aider les agriculteurs à construire l'agriculture de demain, une agriculture durable et plurielle, en phase avec les attentes de la Société et des consommateurs. Il veut aussi permettre au plus grand nombre d'accéder à une alimentation saine et de qualité, dans le respect de la terre.

Pour être à la hauteur de ces enjeux, Euralis met en œuvre un projet d'entreprise qui s'articule autour de 3 ambitions et comprend 4 axes stratégiques principaux.

NOS AMBITIONS



DÉLIVRER UNE
CROISSANCE RENTABLE

DIMENSION
ÉCONOMIQUE



LIBÉRER
LE POTENTIEL HUMAIN

DIMENSION
SOCIALE



AUGMENTER
LE REVENU ADHÉRENTS

DIMENSION
ADHÉRENT

NOS STRATÉGIES



COMPÉTITIVITÉ

RENFORCER NOTRE PERFORMANCE SUR L'ENSEMBLE DE NOS ACTIVITÉS ET DE NOS MARCHÉS



INTERNATIONAL

SE DÉVELOPPER HORS DE FRANCE GRÂCE À DES MARQUES FORTES, UNE INNOVATION PERMANENTE ET DES INVESTISSEMENTS APPROPRIÉS



TRANSFORMATION

REPENSER NOTRE MODÈLE AFIN D'ADAPTER NOS MÉTIERS ET RÉINVENTER L'AGRICULTURE QUI A UN RÔLE CLÉ POUR L'AVENIR DE LA PLANÈTE



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

INNOVER AFIN DE GAGNER EN EFFICACITÉ POUR NOS CLIENTS ET REPENSER L'AGRICULTURE

La stratégie d'Euralis est mise en œuvre dans un écosystème en plein bouleversement (loi Egalim, ressources à préserver, politique énergétique à réinventer, changement climatique à gérer, exigences accrues des consommateurs à prendre en compte...). Ce contexte complexe est synonyme de menaces comme d'opportunités. Une croissance rentable et durable du groupe coopératif, la libération du potentiel humain et l'augmentation du revenu des adhérents sur le long terme, ne peuvent s'entreprendre sans une prise en compte forte des enjeux environnementaux et sociaux, autrement dit une prise en compte de notre responsabilité sociétale (RSE).

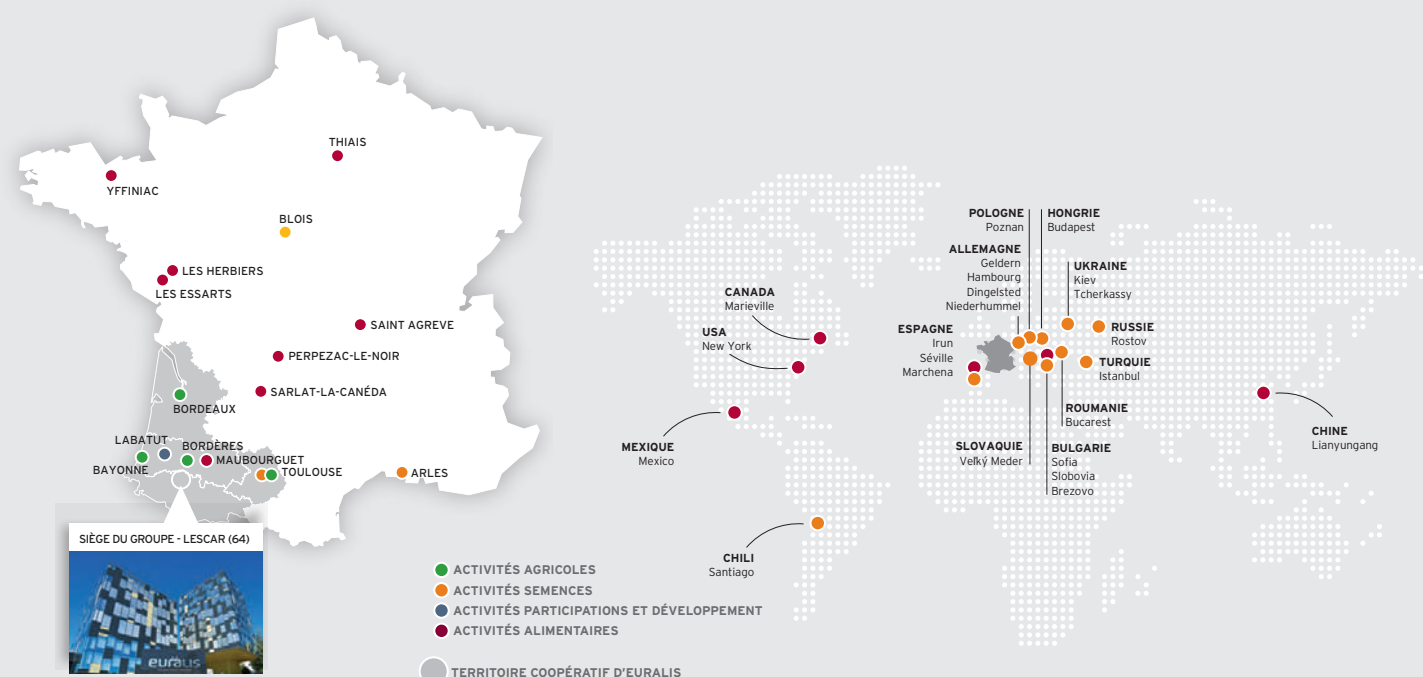
INNOVER POUR DEMAIN

Sur l'exercice, la dynamique d'investissement en R&D a été maintenue (28,8 millions d'euros). Et si Euralis innove, c'est pour **garantir la compétitivité durable** de ses activités et de celles de ses adhérents. Cette innovation prend diverses formes. Il y a de l'**innovation technologique** sur les process et les produits dans nos Activités Agricoles - qui passe notamment par des partenariats avec des start-up -, nos Activités Semences - avec une génétique ultra performante - comme dans nos Activités Alimentaires puisque de nouveaux produits sont régulièrement mis sur le marché pour répondre aux attentes des consommateurs (produits sains, durables, pratiques à cuisiner et à consommer). Il y a aussi de l'**innovation sociétale** en réponse aux enjeux comme la santé et la sécurité, le mieux vivre au travail ou le développement territorial. Il peut s'agir enfin d'innover plus globalement pour repenser les modèles d'activités et accompagner les décisions stratégiques du Groupe - comme le **choix du conseil** par exemple opéré début 2020 dans le cadre de la loi Egalim.



PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

ANCRÉS DANS LE SUD-OUEST, NOUS RAYONNONS EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL



LA GOUVERNANCE DE LA COOPÉRATIVE

En mars 2020, en accord avec le Bureau, Christian Pées a proposé au Conseil d'Administration de nommer Christophe Congues en tant que Président Délégué pour présider le Conseil en son absence. Au même moment, le Conseil d'Administration d'Euralis a nommé Philippe Saux à la Direction Générale du Groupe.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé de 22 administrateurs et 4 stagiaires, tous agriculteurs, il est garant de la vision coopérative.

- **LE COMITÉ AUDIT FINANCIER ET DES COMPTES :** s'assure des bonnes pratiques du Groupe en matière de supervision et contrôle de l'information comptable et financière.
- **LE COMITÉ D'ÉTHIQUE :** veille au respect de la Charte Éthique et des valeurs du Groupe. Il est force de proposition sur les sujets d'éthique.
- **LE COMITÉ APPLICATION DES STRATÉGIES :** supervise, analyse et formule les préconisations sur des sujets d'études fixés par le Président, dans le cadre des orientations stratégiques définies par le Conseil d'Administration.
- **LE COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS :** est force de propositions sur l'ensemble des sujets relatifs à la gouvernance et sur l'évolution des ressources humaines clés du Groupe.

LE COMITÉ STRATÉGIQUE GROUPE

Il est composé des principaux dirigeants d'Euralis : Directeur Général du Groupe, Directeur Général Adjoint du Groupe, Directeur de la performance financière, Directeur de la performance économique, Directeur de la transformation digitale et de l'innovation, Directeur du développement, et les directeurs des Activités Semences, Agricoles et Alimentaires. Il propose les orientations stratégiques et mène à bien la conduite opérationnelle de la coopérative. Chargé de piloter, d'élaborer les plans à moyen terme et les budgets et d'en contrôler l'exécution, il travaille en étroite collaboration avec le Conseil d'Administration, et sous son contrôle.

LE COMITÉ MANAGEMENT

Il est composé des membres du Comité stratégique et d'une cinquantaine de cadres dirigeants issus des équipes de direction des Activités et des Fonctions Groupe. Il se réunit régulièrement et s'implique dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie d'Euralis.

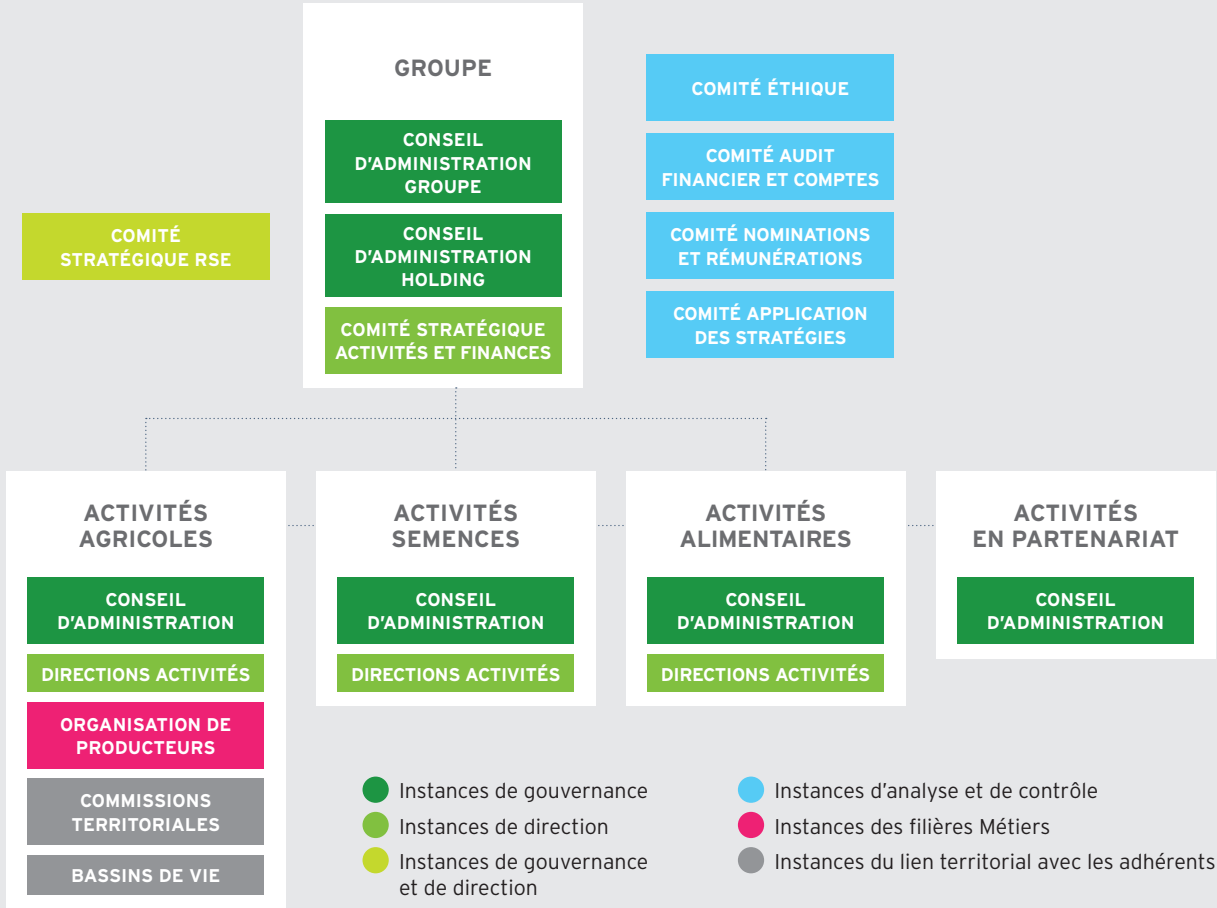
LES FONCTIONS SIÈGE

Basé à Lescar (64), le siège d'Euralis, comprend différentes directions : Direction des Ressources Humaines, Direction de la transformation digitale et de l'innovation, Direction de la performance économique, Direction de la performance financière, Direction du développement, Direction RSE, Secrétariat Général/ Direction juridique et Direction de la communication. Il dispose d'un comité de Direction qui participe à la définition des stratégies d'Euralis sur le long terme, aux côtés du Comité stratégique. Il contribue à l'organisation efficace du Groupe, au quotidien, et propose aux différentes Activités une offre de services large et opérationnelle.

LES ACTIVITÉS

Le Groupe est structuré autour de 4 activités : Agricoles, Semences, Alimentaires et Activités en Partenariat. Chacune des activités et chaque entité (Maison Montfort, Rougié, Stalaven, Atelier Traiteur) est dotée d'un Conseil d'Administration et d'un Comité de Direction.

GOUVERNANCE



LA GOUVERNANCE DE LA RSE AU SEIN DU GROUPE EURALIS

Créée début 2020, la Direction RSE du Groupe Euralis est directement rattachée au Directeur Général Adjoint du Groupe, membre de la gouvernance exécutive et en charge des Directions RH, Juridique et Performance Financière.

Un Comité Stratégique de la RSE présidé par la gouvernance exécutive et élective accompagne la stratégie de développement du Groupe autour des 3 piliers de la RSE et assure leur déploiement. Il définit les ambitions et les projets d'envergure RSE et gère le suivi global des actions d'Euralis en matière de RSE.

Un Comité de pilotage de la RSE, présidé par la Directrice RSE et auquel participent le Directeur Général Adjoint du Groupe, les administrateurs référents RSE, ainsi que les référents RSE de l'ensemble des Activités et des fonctions support, permet de suivre les indicateurs clés de la performance, définis sur les enjeux cruciaux et majeurs du Groupe, et en lien avec les engagements de sa politique RSE. Dans un processus d'amélioration continue, cette instance permet un véritable management de la performance extra financière.

Grâce à cette nouvelle structuration, l'ambition RSE du Groupe Euralis et les objectifs à 2025 de la performance sociale, sociétale et environnementale seront définis, lors du prochain exercice, par la gouvernance exécutive et élective du groupe sur la base des propositions des Comités Stratégique Groupe et RSE.

L'ensemble de notre démarche et de nos indicateurs présentés dans le document de référence DPEF d'Euralis font l'objet annuellement d'une assurance modérée délivrée par un organisme tiers indépendant.

→ COMITÉ STRATÉGIQUE DE LA RSE

- COMPOSITION
- > 4 membres de la gouvernance (Président, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Directeur des développements stratégiques), 2 administrateurs (2 autres administrateurs rejoindront cette instance en 2021)
 - > 4 membres des Comités de Direction des fonctions siège (Directrice RSE, Directrice juridique, Responsable Organisations et Carrières, Directeur de la Communication)
 - > Les représentants des Activités Agricoles, Semences et Alimentaires

- MISSIONS
- > Proposer d'accompagner les axes de développement du groupe selon les 3 piliers de la RSE
 - > Sélectionner et suivre les projets majeurs en matière de RSE
Réunion trimestrielle

→ COMITÉ DE PILOTAGE DE LA RSE

- COMPOSITION
- > 3 membres de la gouvernance (Directeur Général Adjoint et 2 administrateurs)
 - > 6 membres de la Direction RSE
 - > 5 référents des Activités
 - > 3 référents des fonctions centrales (RH, communication)

- MISSIONS
- > S'assurer du déploiement des engagements pris
 - > Contribuer à l'élaboration du rapport annuel
 - > Proposer des axes d'amélioration prioritaires aux métiers, challenger les objectifs
 - > Permettre un benchmark entre les activités
Réunion mensuelle

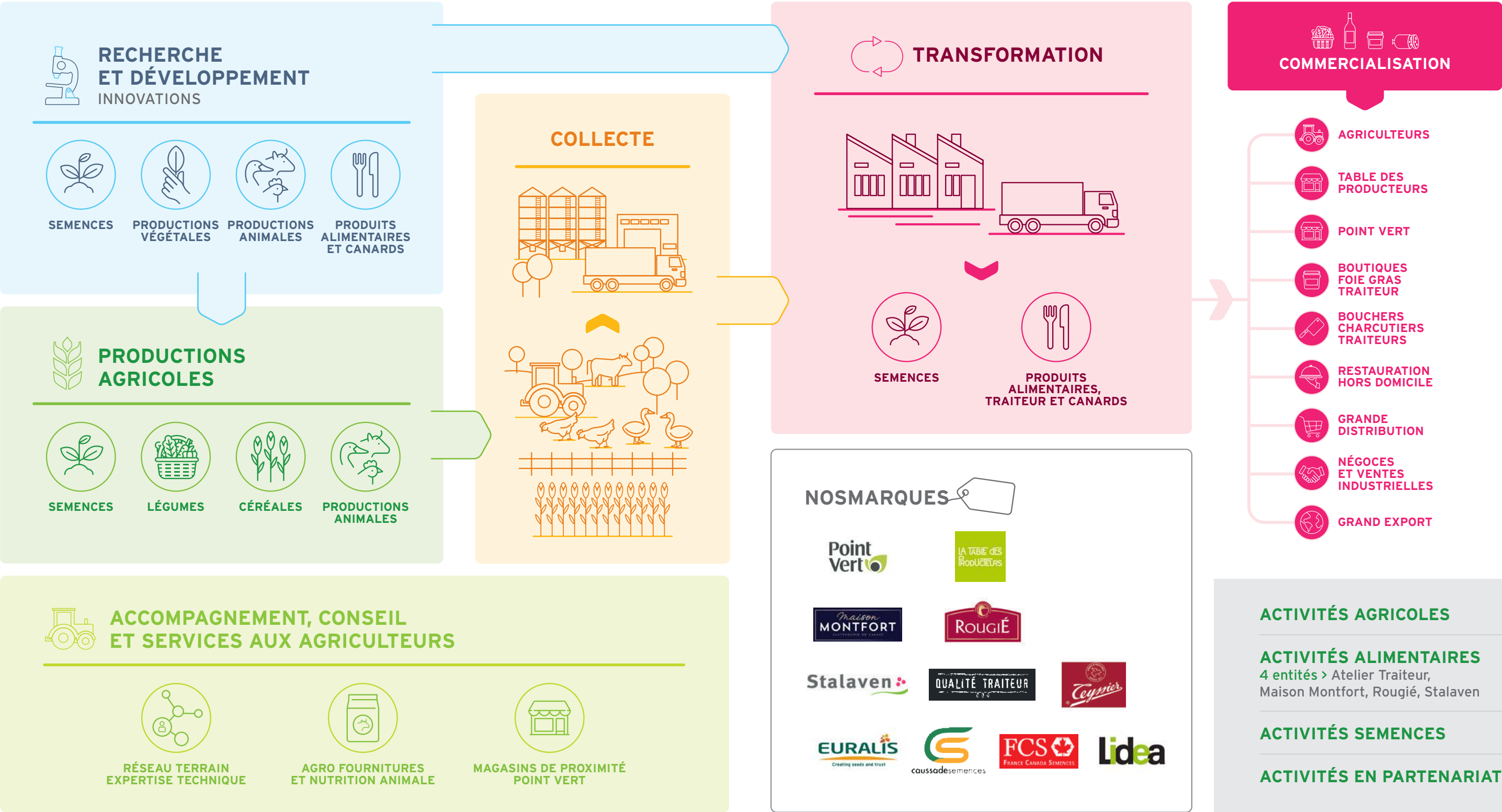


NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

NOTRE VOCATION ET NOS DÉFIS

Euralis crée de la valeur des champs aux consommateurs finaux en s'appuyant sur un large panel de ressources internes et externes. Ainsi, notre vocation est d'accompagner les professionnels de l'agriculture et des métiers de bouche.

- Et nous avons plusieurs défis à relever :
- contribuer à inventer l'agriculture de demain, une agriculture durable et plurielle qui garantit un revenu à ceux qui la pratiquent
 - produire une alimentation de qualité et durable qui répond aux attentes des consommateurs



NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

NOS RESSOURCES NOS IMPACTS ET CRÉATION DE VALEUR*

Euralis s'engage à contribuer à la rentabilité des exploitations agricoles de ses adhérents. Le Groupe accompagne aussi les acteurs des métiers de bouche.

Il dispose pour cela d'une large palette de ressources (humaines, intellectuelles, financières, naturelles...). L'activité du Groupe génère par ailleurs de la valeur partagée avec différentes parties prenantes.

NOS RESSOURCES



De la fourche à la fourchette, Euralis développe un modèle économique au service de ses adhérents et de ses clients. Il s'engage à valoriser leurs productions et à créer pour cela des filières, leur proposant ainsi des débouchés économiquement rentables. Il s'engage également à identifier de nouvelles activités qui permettront d'apporter un revenu complémentaire aux adhérents et les aideront à réaliser leur conversion vers l'agroécologie. Le Groupe accompagne aussi les professionnels des métiers de bouche et s'engage pour une alimentation saine, sûre et durable qui répond aux attentes des consommateurs.

HUMAINES



Plus de
4 641 collaborateurs
permanents dont
1 085 hors de France*



6 700
adhérents

NATURELLES / ENVIRONNEMENTALES



181 700 MWh
d'énergies consommées



823 000 m³
d'eau consommées

FINANCIÈRES



100 % du capital
social d'Euralis Coop
détenu par ses
adhérents agriculteurs



95 % du CA du groupe
Euralis réalisé par des
filiales sous le contrôle
exclusif d'Euralis Coop*



40 millions d'euros
investis (dont 40%
en recherche et
développement)*

INTELLECTUELLES



236 collaborateurs*
permanents sur les
fonctions R&D



17 stations
de recherche*

PRODUCTION



12 sites de production alimentaires
et production de semences en France
et en Europe

SOCIÉTALES



12 pays
d'implantation



Environ
6 000
fournisseurs



Des partenariats
industriels, commerciaux,
de recherche

*Totalité des activités du Groupe

NOS IMPACTS ET NOTRE CRÉATION DE VALEUR



Euralis a réalisé 1,3 milliard d'euros de chiffre d'affaires net sur l'exercice 2019-2020. La valeur créée par les activités du Groupe est partagée avec les parties prenantes : adhérents, salariés, fournisseurs. La coopérative contribue à l'économie locale par les emplois directs et indirects générés par ses activités.

HUMAINS



22,8 % de taux
de fréquence
des accidents



Contribution à
la formation :
2,7 % de la masse
salariale

NATURELS / ENVIRONNEMENTAUX



39 565 tonnes
de déchets
dont 95 % valorisés



186 000 ha
de surfaces
agricoles exploitées



1,2 million d'euros investis
dans le développement
d'espèces résistantes au
stress hydrique ou autre

FINANCIERS



1,3 milliard
d'euros de CA*



440 millions
d'euros d'achats
directs et indirects



17,2 millions
d'euros d'impôts
et taxes aux états
et collectivités

SOCIÉTAUX



Une contribution à la
croissance de la production
alimentaire : **39 750 tonnes**
de denrées alimentaires



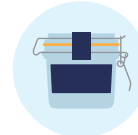
De nombreux
Certifications
et **Labels**

INTELLECTUELS



R&D en génétique et
biotechnologies végétales
pour les semences :
500 000 parcelles
dédiées aux essais en
Europe

PRODUCTION



Maison Montfort :
n° 2 en grande
distribution



4 millions d'ha
semés chaque
année avec des
variétés Semences
Euralis*



433 producteurs
de semences et
407 producteurs
de légumes



5 150 producteurs
de céréales et
oléagineux



1 030 éleveurs
de bovins,
volailles et
palmipèdes

*Totalité des activités du Groupe

ACTIVITÉS AGRICOLES

En choisissant le conseil, contribuer à réinventer l'agriculture de demain.

465 €
MILLIONS DE CA
DONT 80 % À L'EXPORT

846 COLLABORATEURS
6 700 ADHÉRENTS

NOS MÉTIERS

- Productions végétales conventionnelles issue de l'agriculture biologique et productions animales du Sud-Ouest (bovins et volailles)
- Fourniture d'agrofournitures aux agriculteurs
- Collecte, stockage et commercialisation de céréales (dans le Groupe pour les activités aval, ou en externe auprès d'industriels clés du Sud-Ouest). 856 610 tonnes commercialisées en 2020.
- Négocier de bovins
- Suivi du vignoble à la mise en bouteille en passant par l'élaboration du vin. 4 500 clients ou coopérateurs sont accompagnés.
- Conseils techniques via les conseillers d'exploitation et les techniciens filières
- Distribution à destination des professionnels et du grand public (jardinerie, animalerie, produits alimentaires en circuit court...) dans nos 70 magasins Point Vert

NOS MARQUES



NOS CLIENTS : les agriculteurs pour les produits et services d'agro-fourniture et les consommateurs pour les produits destinés au jardin, ou l'équipement de la maison, ainsi qu'une offre de produits alimentaires régionaux proposée en circuits courts sous la marque La table des producteurs.

NOS CONCURRENTS : coopératives et négociants du Sud-Ouest pour les activités d'agro-fournitures, les enseignes spécialisées en jardin pour l'activité Point Vert.

UN OPÉRATEUR EUROPÉEN MAJEUR SUR LE MARCHÉ DU MAÏS

1,2 MT DE CÉRÉALES COMMERCIALISÉES | **14 000** AGRICULTEURS

1^{ER} FOURNISSEUR DE PRODUITS ET SERVICES AUX VIGNERONS DU BORDELAIS ET DU BERGERACOIS

70 MAGASINS LIBRE-SERVICE AGRICOLE JARDINERIE/ANIMALERIE

Données sur l'exercice comptable - Périmètre : France et International

ACTIVITÉS ALIMENTAIRES

Jouer la complémentarité avec les activités canards à foie gras (2 Entités) et les activités traiteur (2 Entités).

406 €
MILLIONS DE CA

2 142 COLLABORATEURS

1^{ER} RÉSEAU DE DISTRIBUTION TRAITEUR POUR LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

NOS MÉTIERS

- Élevage et transformation de 5,6 millions de canards dont 3,2 millions IGP Sud-Ouest ou Label Rouge
- Recherche et développement de produits traiteur et canard
- Fabrication et distribution de produits bruts et de produits élaborés
- Accompagnement des professionnels des métiers de bouche
- Commercialisation de 38 700 tonnes de produits alimentaires en France et à l'International

NOS MARQUES



NOS CLIENTS : grande distribution pour les marques Maison Montfort, Qualité traiteur et les Marques De Distributeurs (MDD). La restauration hors domicile et les professionnels de la restauration (distributeurs ou chefs) pour les marques Rougié et Qualité Traiteur. Les épiceries fines pour la marque Rougié. Les bouchers charcutiers traiteurs pour les marques Teyssier et Stalaven.

NOS CONCURRENTS : les principaux groupes agro-alimentaires (coopératives et structures indépendantes).



ACTEUR MAJEUR DANS LA PRODUCTION DE FOIE GRAS

Données sur l'exercice comptable - Périmètre : France et International

ACTIVITÉS SEMENCES

Évoluer parmi les semenciers grande culture leaders en Europe.

227 €
MILLIONS DE CA

1 381 COLLABORATEURS

13 % DE SON CA CONSACRÉS À LA R&D



4 MILLIONS D'HECTARES/AN CULTIVÉS AVEC LA MARQUE EURALIS SEMENCES



NOS MÉTIERS

- Recherche et développement en génétique et biotechnologies végétales
- Production et commercialisation des semences de maïs, tournesol, colza, soja et sorgho principalement

NOS MARQUES



NOS CLIENTS : les distributeurs de produits d'agro-fournitures (coopératives et négociants)

NOS CONCURRENTS : les groupes semenciers français et internationaux.



UN DES LEADERS EUROPÉEN DES SEMENCES

500 000 PARCELLES D'EXPÉRIMENTATION EN EUROPE

11 FILIALES EUROPÉENNES

Données sur l'exercice comptable - Périmètre : France et International

ACTIVITÉS EN PARTENARIAT

permettre à nos adhérents de diversifier leurs productions et d'avoir des revenus sécurisés

82 €
MILLIONS DE CA

110 000 TONNES D'ALIMENTS POUR ANIMAUX VENDUES PAR SANDERS EURALIS

NOS MÉTIERS

- Partenariats stratégiques dans les domaines de :
- la nutrition animale (Sanders Euralis),
 - la production de volailles (Ronsard)
 - la production porcine (FIPSO)
 - les biocarburants (Oceol)

NOS PRODUITS COMMERCIALISÉS SOUS LES MARQUES



NOTRE PÉRIMÈTRE :

- Développement d'activités réalisées en partenariat
- Gestion de nos participations minoritaires
- Pilotages de nos activités hors de notre territoire coopératif



1^{ER} PRODUCTEUR DE LÉGUMES TRANSFORMÉS DU SUD-OUEST

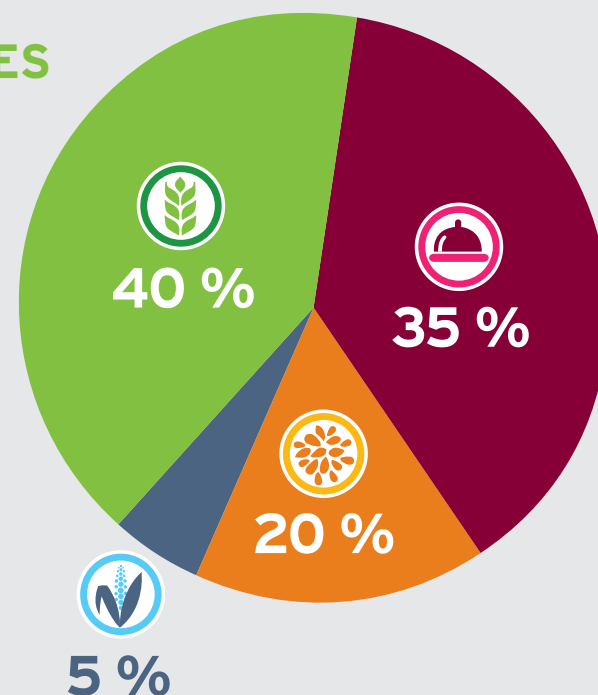
3 USINES DE TRANSFORMATION LÉGUMES EN JOINT-VENTURE

390 000 TONNES D'ALIMENTS VENDUS PAR SANDERS EURALIS

Données sur l'exercice comptable - Périmètre : France et International

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2019-2020 par activités (en pourcentage)

-  **ACTIVITÉS AGRICOLES**
-  **ACTIVITÉS ALIMENTAIRES**
-  **ACTIVITÉS SEMENCES**
-  **ACTIVITÉS EN PARTENARIAT**



Données sur l'exercice comptable.
Périmètre : France et International

FAITS MARQUANTS

L'année a été marquée par la COVID-19 qui a impacté toutes nos activités. Confronté à une gestion de crise sans précédent, le Groupe a démontré la résilience de son modèle économique et a su s'organiser en conséquence : il a mis en place un Plan de Continuité d'Activité, en veillant à assurer la protection des collaborateurs, des agriculteurs et des clients des magasins Point Vert. Pendant cette période critique, les équipes sont restées en première ligne, largement mobilisées, fières de contribuer à l'alimentation du pays. En outre, Euralis s'est montré solidaire en faisant différents dons, parmi lesquels des Équipements de Protection Individuelle (EPI) pour les hôpitaux, malgré la tension qui a perduré pendant toute la première phase de la crise sanitaire, notamment sur les masques, et ses propres besoins à assurer.

L'impact financier de la crise a été différent selon nos activités. Stalaven (chiffre d'affaires en hausse de 6,1 %) a bénéficié d'une dynamique commerciale positive auprès des commerces de proximité (bouchers, charcutiers, traiteurs) et des bonnes performances de l'activité salaison (ventes en hausse de 20 %). Atelier Traiteur quant à lui accuse une baisse de chiffre d'affaires liée à une moindre fréquentation des grandes surfaces et à la fermeture de certains rayons coupe et frais emballé, pendant la crise sanitaire. Maison Montfort affiche une croissance de chiffre d'affaires en légère hausse et confirme la pertinence de sa stratégie avec une nouvelle saison festive réussie (la marque confirme sa position de n°2 en GMS) et une progression des ventes de viande. Rougié enfin, dont le chiffre d'affaires a été très affecté par la COVID-19, s'est bien comportée en sortie de crise, en proposant aux chefs de la restauration des produits adaptés à leurs nouvelles contraintes (brigades réduites et contraintes sanitaires fortes). Les rayons en circuit court de La table des producteurs ont quant à eux connu une belle progression (+ 28 % de chiffre d'affaires), profitant des nouvelles habitudes de consommation des clients qui reviennent aux produits locaux, sains, de saison, et dont on connaît la traçabilité.

DANS L'ENSEMBLE DES PÔLES, DES DÉCISIONS FORTES ONT ÉTÉ PRISES ET DES PLANS D'ACTIONS ÉLABORÉS EN CONSÉQUENCE.

La vie de la coopérative est marquée par des temps forts destinés à mieux répondre aux attentes des agriculteurs et des clients. Ils vont également permettre de promouvoir les métiers, les marques, les produits et les savoir-faire du Groupe.

→ Pour les Activités Alimentaires, l'exercice écoulé a vu la mise en place concrète des 4 Entités (2 pour les activités canards et 2 pour les activités traiteur). Elles sont désormais autonomes dans leur fonctionnement. Plus agiles, plus réactives, elles sont en prise avec leurs marchés respectifs et bénéficient de synergies entre elles.

→ En choisissant le conseil plutôt que la vente dans le cadre de la loi Egalim, le Pôle Agricole marque un tournant dans son activité. Il repense son modèle, se réorganise, forme ses équipes, informe les agriculteurs de ces bouleversements et leur propose de les accompagner. Notre coopérative est une des premières à avoir pris cette décision.

→ Le rapprochement d'Euralis Semences et de Caussade Semences Group a été finalisé le 1^{er} septembre 2020, donnant naissance à un des leaders du marché des semenciers grande culture en Europe, Lidea. De belles perspectives à l'international pour ce nouvel ensemble, notamment en Europe de l'Est.

→ Une Direction RSE a été créée pour le Groupe en janvier 2020, et, avec elle, un comité stratégique RSE dédié. Pour parfaire cette organisation, un comité de pilotage de la RSE a été nommé. Il permet un management de la performance extra financière au plus près des activités du Groupe, en faisant intervenir tous les acteurs impliqués.

→ Une charte BEA a été approuvée au sein du Groupe rappelant nos engagements en la matière pour lutter contre la maltraitance et promouvoir le bien-être des animaux.



NOS DÉFIS NOS ENGAGEMENTS RSE

UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS CONSTRUITE EN TENANT COMPTE DES PRINCIPAUX ENJEUX DE NOS ACTIVITÉS

Comme toute entreprise, le Groupe est soumis à une multiplicité d'enjeux à la fois en interne et en externe. Afin de permettre leur identification et leur hiérarchisation, Euralis s'est appuyé sur l'approche Risques du Groupe et l'analyse des attentes de nos parties prenantes.



En 2014, Euralis a renforcé son management des risques afin de préserver et développer sa croissance, sa réputation et sa maîtrise. Cette approche globale, basée sur une méthode fine et réitérative, permet de définir la nature et le niveau de risques financiers et extra-financiers auxquels notre groupe est exposé.

Pour l'établissement de notre Déclaration de Performance Extra-Financière de 2017-18, une première analyse des attentes de nos parties prenantes est venue enrichir la liste des risques et opportunités et a permis d'identifier et hiérarchiser les enjeux du Groupe, au sein de notre matrice de matérialité.

Dans un contexte d'une année 2019-2020, marquée par la transformation d'Euralis et l'évolution de la Société face la pandémie de la COVID-19, un travail de révision de notre matrice de matérialité a été entrepris (mise à jour de notre cartographie des risques Groupe et des attentes de nos parties prenantes) afin de dégager les enjeux sociétaux, les plus significatifs à la fois pour le Groupe et pour ses parties prenantes.

Sont ainsi apparus
7 enjeux cruciaux
et 2 enjeux majeurs
qui font la trame
de la DPEF.

Ces enjeux,
rassemblés dans la
« matrice de matérialité »,
sont classifiés en :



indissociables du
business model



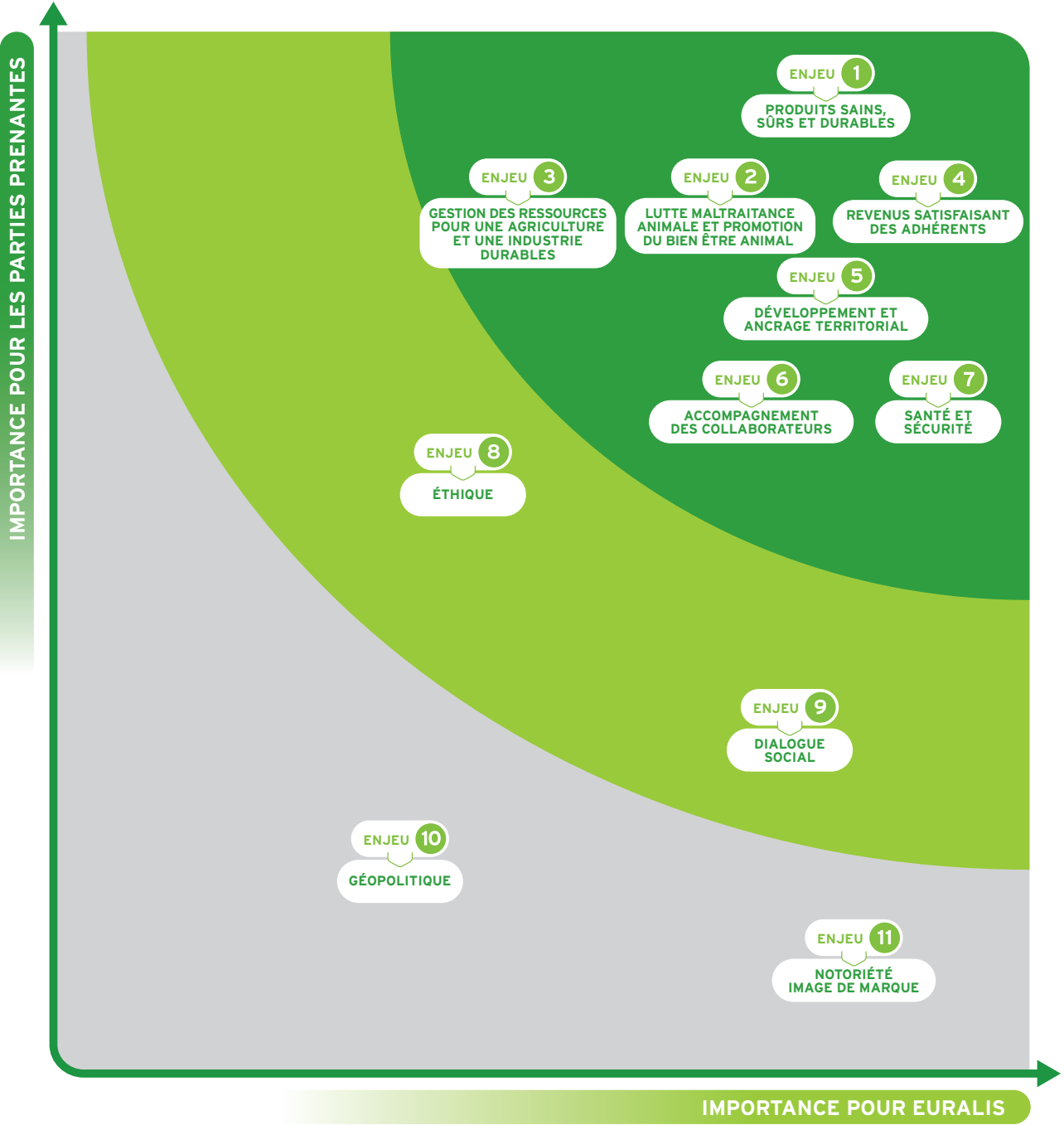
déterminants pour
la création de valeur



pouvant constituer,
soit un risque, soit
une opportunité

Il est à noter que si les « enjeux à suivre » sont mentionnés à la fin de ce rapport, ils ne font pas l'objet d'informations détaillées.

MATRICE DE MATÉRIALITÉ EURALIS



NOS ENGAGEMENTS AU TRAVERS DE NOTRE POLITIQUE RSE

Euralis a toujours été impliqué dans des démarches responsables : gouvernance coopérative, nouvelles formes d'agriculture, amélioration des conditions de travail, ancrage territorial... En outre, son environnement offre l'opportunité d'affirmer la prise en compte des conséquences économiques, sociales et environnementales de ses activités. Ceci est le terreau de la politique RSE d'Euralis.

Dans ce contexte, **8 AXES PRIORITAIRES** regroupant les 9 enjeux cruciaux et majeurs pour Euralis et ses parties prenantes ont naturellement émergé :

PROPOSER À NOS CLIENTS DES PRODUITS SAINS, SÛRS ET DURABLES



Fournir aux consommateurs, de la fourche à la fourchette, des produits de qualité, sains et sûrs pour la santé : certifications et labellisations reconnues de nos activités (sites et productions), développement et adhésion à des chartes exigeantes en matière de traçabilité, qualité, environnement et nutrition, accompagnement du développement de l'agriculture (exploitations à haute valeur environnementale ou biologique).

LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL



Faire appliquer les meilleures pratiques en matière de bien-être animal, dans le cadre de nos activités d'élevage, de production et de transformation : engagement dans une charte EURALIS bien-être animal avec un plan d'actions spécifique traduit dans une feuille de route jusqu'en 2025, contrôles internes et externes par des auditeurs indépendants, programmes de formation des éleveurs et techniciens et plans d'amélioration.

GÉRER LES RESSOURCES (EAU, AIR, SOL ET ÉNERGIES) POUR UNE AGRICULTURE ET UNE INDUSTRIE DURABLES



Développer des pratiques agricoles et industrielles les plus respectueuses possible de l'environnement et des ressources : s'inscrire dans une démarche de sobriété et d'efficacité (optimisation des fonctionnements des exploitations/installations, recherche des variétés de cultures résistantes au stress hydrique, écoconception des emballages...) pour préserver les ressources naturelles, développer les énergies renouvelables, limiter les impacts sur l'environnement (recherche d'alternatives aux intrants chimiques, maîtrise des rejets et des déchets...), et minimiser les émissions de CO2 dans toutes les activités.

REVENUS SATISFAISANTS DES ADHÉRENTS



Garantir la viabilité économique des exploitations des adhérents sur le long terme : productions contractuelles, redistribution d'une partie des résultats financiers, nouvelles sources de débouchés, revenus complémentaires, solutions d'avenir rentables dans la durée.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ANCRAGE TERRITORIAL



Créer de la valeur pour l'ensemble des parties prenantes présentes sur nos territoires et contribuer au développement économique, social et environnemental de nos bassins d'activités : création d'emploi, développement de filières, partenariats et outils de production favorisant l'économie circulaire, mécénat d'événements sportifs et culturels.

ACCOMPAGNER LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LES TRANSFORMATIONS ET FAVORISER LE DIALOGUE SOCIAL



Accompagner le développement des collaborateurs dans un contexte de transformation qui s'accélère (organisations, modes de travail de plus en plus agiles (mode projet), rôle central du manager, développement de nouvelles conditions de travail (télétravail et développement du digital), en mettant en place les conditions de succès individuels et collectifs dans le cadre d'un dialogue social constructif et serein.

GARANTIR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS INTERNES ET EXTERNES DE LA COOPÉRATIVE



Assurer la santé et la sécurité de nos collaborateurs, agriculteurs adhérents ou clients, prestataires et sous-traitants : analyse des risques accidentels et chroniques, programmes de prévention, visites comportementales de sécurité, ergonomie des postes de travail, sensibilisation des collaborateurs, qualité de vie au travail.

PROMOUVOIR NOS VALEURS ET PRINCIPES ÉTHIQUES AU SEIN DE NOTRE SPHÈRE D'INFLUENCE



Définir et développer les comportements à adopter au quotidien au travers de la charte éthique de notre Groupe coopératif : prévention de la corruption et des conflits d'intérêts, respect de la réglementation (Droits de l'Homme, concurrence...), de la confidentialité, promotion de la diversité et de l'égalité des chances, audits des pratiques et droit d'alerte des collaborateurs.

-  **ENJEU SOCIÉTAL**
-  **ENJEU SOCIAL**
-  **ENJEU ENVIRONNEMENTAL**



La politique RSE d'Euralis est un levier de différenciation pour le Groupe.

Elle fédère les équipes autour de ses enjeux, précise les engagements pris vis-à-vis des parties prenantes et contribue à la pérennité du Groupe coopératif.





INDICATEURS CLÉS 2019/2020

97,5 %

DES PRODUITS DES
ACTIVITÉS ALIMENTAIRES
COUVERTS PAR
UNE CERTIFICATION
QUALITÉ OU SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE

Pour information
2018/2019 : 97 %

Objectif B21 : 97%

69 %

DE NOS PRODUCTIONS
VÉGÉTALES COUVERTES
PAR UNE CERTIFICATION
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Pour information
2018/2019 : 79,5 %

Objectif B21 : 65 %

12 %

DES PRODUITS DES
ACTIVITÉS ALIMENTAIRES
SOUS SIQO*

Pour information
2018/2019 : 7,8 %

Objectif B21 : 13 %

61 %

DES PRODUCTIONS
ANIMALES SOUS SIQO*

Objectif B21 : 61 %

2,9 %

DES PRODUCTIONS
VÉGÉTALES SOUS SIQO*

Objectif B21 : 3 %

*SIQO : Signes d'Identification
de Qualité et d'Origine



ENJEUX CRUCIAUX ET MAJEURS

PRODUITS SAINS, SÛRS ET DURABLES

ENJEU 1



Les attentes sociétales se renforcent et les consommateurs recherchent des produits sûrs sur le plan sanitaire mais également des produits sains et de qualité nutritionnelle qui leur procurent du plaisir et contribuent à leur apporter une bonne santé, tout en limitant leur impact sur l'environnement.

DES PRODUITS SÛRS ET DE QUALITÉ

Pour y répondre, le Groupe Euralis renouvelle son engagement : il propose à ses clients des productions saines, sûres et durables dont il est fier.

Cette dynamique "de la fourche à la fourchette" se traduit par le renforcement des savoir-faire du Groupe : il privilégie l'origine France et capitalise sur des labels reconnus parmi lesquels les signes officiels de qualité et la poursuite des offres en agriculture biologique.

Le Management de Système de la Qualité et de la sécurité sanitaire est un pré-requis pour garantir des productions saines et sûres. Aussi, les différentes entités du Groupe sont engagées dans des démarches volontaires de certification pour leurs sites :

- **Pour les Activités Céréales**, les bonnes pratiques de collecte, stockage et commercialisation de céréales sont reconnues à travers les certifications CSA-GTP et GTP-Coceral.
- **Dans le cadre des activités de conditionnement des vins**, Euralis ambitionne de faire évoluer sa démarche HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) pour les activités de filtration et de conditionnement des vins, vers une certification ISO 22000, son laboratoire d'analyse est accrédité COFRAC* selon la norme ISO 17025.
- **Pour les Entités des Activités Alimentaires**, 5 des 6 sites de production en France sont sous certification IFS (International Food Safety) soit 97,5% de la production totale. L'IFS est un référentiel d'audit du management de la qualité et de la sécurité alimentaire (des procédés et des produits), reconnu par les Distributeurs. Le site de Teyssier, localisé à Saint-Agrève en Ardèche, est labellisé "Entreprise du Patrimoine Vivant" depuis 2012. Cette marque de reconnaissance de l'État distingue des entreprises françaises détenant des savoir-faire industriels et artisanaux d'excellence, transmis de façon patrimoniale.

De même, les différentes Entités du Groupe Euralis s'attachent à maintenir et développer la reconnaissance de la qualité de produits sains et durables à travers des signes officiels de qualité ou des labels.

*Portée disponible sur www.cofrac.fr



- **Pour nos Activités Agricoles**, l'adhésion à la "Charte maïs classe A" manifeste la volonté d'Euralis de participer activement à une démarche de traçabilité et d'amélioration continue de la qualité physique et sanitaire du maïs. De plus, dans le cadre de la filière Gritz, a été mise en place une démarche de production de maïs garantissant l'identité préservée (IP). Enfin Euralis et Sojalim se sont engagées dans la "Charte Soja origine France" sur la récolte 2018, dès la création de cette charte.

- **Chaque site de production des Activités Alimentaires** est agréé pour l'utilisation d'un ou de plusieurs signes de qualité ou de labels produits : le Porc Français, Volaille Française, Palmipèdes gras origine France, IGP Sud-Ouest pour les palmipèdes gras et IGP Ardèche sur le jambon sec et les saucissons secs, Label Rouge pour le porc fermier, pour le jambon sec et pour les palmipèdes gras, Label V, Agriculture Biologique... Ainsi, sur 2019-2020, 12 % des volumes sont des produits distingués par un Signe d'Identification de Qualité et d'Origine. De plus, les 2 sites de Salaison sèche (Boutot et Teyssier) sont adhérents depuis

respectivement 2018 et 2019 à la charte Sécurité des aliments des saucissons secs de la FICT (fédération Française des Industriels Charcutiers Traiteurs), charte exigeante qui engage les entreprises dans une véritable démarche de progrès dans la maîtrise sanitaire.

- Dans la même dynamique de recherche de produits de qualité, **nos productions végétales et animales** sont agréées pour l'utilisation d'un ou de plusieurs signes de qualité ou de labels produits.

Ainsi, 61 % de nos productions animales (bovins, volailles et palmipèdes) sont couvertes par un Signe d'Identification de Qualité et d'Origine : Label Rouge, Agriculture Biologique, IGP Sud-Ouest. A noter que 100 % de notre filière volailles est produite sous Agriculture Biologique ou Label Rouge et 47 % de notre filière palmipèdes sous IGP Sud-Ouest ou Label Rouge.

D'autre part, 2,9 % de nos productions végétales sont cultivées sous Agriculture Biologique, Soja de France ou AOP/AOC (Porc Noir de Bigorre, Kintoa ou Ossau Iraty).



Témoignage de Marion NICOLLE
Chef de Groupe UCP
Pôle Marque Fille Système U

« Atelier Traiteur nous a accompagnés sur la production de produits bio quand nous nous sommes retrouvés du jour au lendemain sans fournisseur. Le partenariat dure, les produits sont qualitativement bons, le taux de service également. La gamme fait ses preuves et va donc être étendue.

Notre volonté est de profiter de cette extension pour améliorer l'existant sur la partie du Nutriscore, des origines des matières premières et des emballages. Tout ne sera pas possible dans l'immédiat, car les projets nécessitent des sourcings matières premières spécifiques et de l'éco conception d'emballage à moyen, voir long terme. Mais nous suivrons le niveau d'avancement de l'Atelier Traiteur, sur ces différents enjeux, et pourquoi ne pas avancer dès 2021 ensemble sur certains de ces sujets, dans un cadre économique qui nous permettra de concilier progrès et accessibilité prix. »

DES PRODUITS SAINS ET DURABLES

La demande sociétale est, et sera de plus en plus tournée vers l'agriculture responsable et durable, en matière d'alimentation et d'agriculture.

En 2019, la consommation de produits biologiques en France a poursuivi sa progression et a connu une croissance annuelle de +13,5 % versus 2018 (Chiffre 2019 - source www.agencebio.org). Euralis s'inscrit dans cette évolution en accompagnant le développement de l'agriculture biologique et en proposant des produits alimentaires certifiés "bio".

Euralis est actionnaire historique d'Agribio Union, première union de coopératives Bio de France en production et commercialisation de céréales et d'oléoprotéagineux. Ainsi, l'Agriculture Biologique se développe au sein d'Euralis et représente 7% de la surface de production végétale, 2% des animaux élevés de notre filière bovine et 3% de nos volailles. L'activité Semences propose également la vente de semences bio, avec une augmentation de 16% entre 2019 et 2020

Par ailleurs, l'Activité Alimentaire a élaboré en 2019/2020 3% de sa production en produits bio (salades, légumes...), pour les réseaux de distributeurs et ses marques propres.

La quête de naturalité et de produits sains traduit également une demande croissante de la part des clients et des consommateurs.

Ainsi, pour y répondre, la filière canard gras d'Euralis a récemment développé une démarche privée valorisant des canards élevés et engraisés sans antibiotique dès leur naissance. Initiée en 2019 par Rougié, cette démarche a été élargie par une nouvelle offre proposée par Maison Montfort depuis avril 2020.

Depuis janvier 2020, les OGM ont également été supprimés de l'alimentation donnée aux canards gras dès la mise en place en élevage.

Enfin, des initiatives se développent au niveau de nos produits élaborés pour réduire au maximum l'usage de certains additifs controversés dans les recettes : des projets sont actuellement en cours et se poursuivront sur l'année 2021.



INDICATEURS CLÉS
2019/2020

7 %
DE LA SURFACE DE PRODUCTION VÉGÉTALE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE
Pour information 2018/2019 : 5 %
Objectif B21 : 7 %

2 %
DE BOVINS ÉLEVÉS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE
Pour information 2018/2019 : 2 %
Objectif B21 : 2 %

3 %
DE VOLAILLES ÉLEVÉES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE
Pour information 2018/2019 : 2 %
Objectif B21 : 3 %

LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE
PROMOTION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

ENJEU 2

Depuis 2 ans, Euralis s'est engagé dans un plan d'action pour améliorer le bien-être animal dans ses filières. Notre coopérative a constitué un comité de pilotage qui se réunit tous les mois pour suivre l'avancement de son plan d'action. Euralis a formalisé son engagement sur le bien-être animal au travers d'une charte, plébiscitée par tous les acteurs du groupe, avec une feuille de route sur 5 ans et se dote ainsi de moyens pour réaliser sa mission de progrès, sur ce thème qui lui tient particulièrement à cœur.

DES ENGAGEMENTS FORMALISÉS
DANS UNE CHARTE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Les métiers d'EURALIS sont directement concernés par le bien-être animal dont une grande partie sur son territoire d'ancrage, notamment

→ Palmipèdes

→ Volailles de chair

→ Bovins

Depuis plus de 15 ans, Euralis développe des filières animales sous signe officiel de qualité, Label Rouge, IGP et BIO et plus récemment des actions sur l'alimentation, avec du soja non OGM, et de la démedicalisation avec des animaux garantis élevés sans traitement antibiotique depuis leur naissance.

Euralis a une activité intégrée au niveau des palmipèdes. Elle élève, engraisse et abat elle-même des canards à foie gras. 442 producteurs répartis dans le Sud-Ouest et le Grand Ouest sont engagés depuis plus d'un an dans une démarche de progrès sur le bien-être animal.

Notre coopérative dispose également d'activités d'élevage : 179 éleveurs de volailles et 409 éleveurs de bovins dont les animaux sont pris en charge par des abattoirs partenaires. Par ailleurs, Euralis est actionnaire de la Fipso (abattoir de porcs).

En dehors des activités d'élevage, les exigences BEA sont intégrées dans nos contrats d'achats de produits animaux pour les activités traiteur du Groupe.

INDICATEURS CLÉS
2019/2020

36 %
DES PRODUCTEURS SONT AGRÉÉS PALMIPÈDES
CONFIANCE PAR UN ORGANISME TIERS DE CONTRÔLE
Pour information 2018/2019 : 33 %
Objectif B21 : 60 %

90 %
D'ANIMAUX ÉLEVÉS SANS TRAITEMENT ANTIBIOTIQUE FILIÈRES VOLAILLES ET PALMIPÈDES
Objectif B21 : 90 %

DES ACTIONS CONCRÈTES QUI SE DÉPLOIENT DE FAÇON STRUCTURÉE

Sur l'année 2019-2020, Euralis s'est engagé à :

- 1 Démarrer la vidéo surveillance dans ses abattoirs et ceux de ses partenaires, dans le respect des droits des travailleurs, pour s'assurer du respect du bien-être animal.
- 2 Réaliser dans ses abattoirs en propre et ceux en partenariat, un programme d'audits selon un référentiel prédéfini et validé par un organisme ONG reconnu dans la promotion du bien être animal (Oeuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs -OABA-).
- 3 Améliorer le respect des cycles de lumières des animaux dans les conditions proches des conditions naturelles, à développer l'enrichissement de leur milieu de vie en aménageant des parcours arborés, et intégrant des distractions dans leur environnement.
- 4 Privilégier sur toutes les filières des alternatives aux traitements antibiotiques
- 5 Mettre en place des indicateurs de suivi du bien-être animal tout au long de la vie des animaux de toutes ses filières.

VIDÉO SURVEILLANCE

En palmipèdes, l'abattoir du site de Maubourguet est déjà doté d'une caméra de vidéosurveillance au poste critique de saignée, et sera renforcé par la mise en place de 2 autres caméras notamment au niveau de l'accroche des animaux et du quai de réception. Le 2ème abattoir d'Euralis, situé aux Herbiers, sera équipé de la même façon à l'automne 2021.

Au niveau des volailles de chair, tous les sites d'abattage partenaires Ronsard (40 Losse), Fermiers du Gers (32 Saramon), Fermiers Landais (40 Saint-Sever) sont déjà équipés de caméras de vidéosurveillance.

Au niveau des filières bovins et porcs les démarches sont en cours.

AUDITS ABATTOIRS

En palmipèdes le programme d'audit spécifique sur les abattoirs, sur la base du référentiel établi avec une ONG engagée sur le bien-être animal (l'OABA) démarrera en janvier 2021 sur notre site de Maubourguet et à l'automne 2021 pour le site des Herbiers.

Les sites d'abattage de volailles de chair suivront les mêmes audits sur 2021 ; une démarche similaire est en cours également pour ceux de bovins et porcs.

ENRICHISSEMENT MILIEU

Agro foresterie

Un grand projet d'agro foresterie a été lancé sur B20 et se déroulera sur 3 ans, au niveau des parcours des palmipèdes dans le Sud-Ouest. Les objectifs sont multiples :

- Apporter de l'ombre aux animaux sur les parcours
- Répondre aux attentes sociétales en embellissant le paysage pour le voisinage
- Contribuer au maintien du carbone dans le sol

Ce programme, basé sur le volontariat, a été ralenti par la crise sanitaire de la covid-19 mais les objectifs ambitieux d'Euralis en terme de bien-être animal, encouragent les efforts des producteurs pour accélérer la réalisation du programme.

Le principe proposé clé en main aux producteurs par Euralis, est de planter 50 arbres par ha avec 10 m entre chaque et 25 m entre les rangées. Deux entreprises régionales ont été sélectionnées pour répondre au cahier des charges (Pépinières Environnement et Aquitaine Forest).

Amélioration des cycles de lumière

Euralis s'engage dans l'amélioration des programmes de cycles de lumière pour les palmipèdes, c'est-à-dire à ce que les élevages aient une alternance de jour/nuit en lumière du jour ou artificielle, très proche de celui d'un cycle naturel (8 h de nuit).

Cet engagement se traduit par un objectif de 40% des producteurs en élevage et 40 % des producteurs en engraissement qui respectent le cycle jour/nuit pour les animaux sur B20.

Les autres filières d'Euralis volailles et bovins sont déjà entièrement en lumière du jour, donc sur des cycles naturels.



Exemple de plantation d'arbres et haies

Les objectifs pour les prochaines années sont de passer à 39 % de parcours aménagés dans le Sud-Ouest en B21 et 76 % en B22.

DÉMÉDICALISATION

Euralis s'est engagé depuis plusieurs années auprès de ses producteurs pour les inciter à limiter la médicalisation au strict nécessaire ; les vétérinaires conseils accompagnent les éleveurs et les encouragent à favoriser l'utilisation de médecine plus douce comme l'utilisation des oligoéléments, ou huiles essentielles par exemple.

Depuis 2 ans Euralis a décidé d'accélérer cet engagement en proposant à ses clients des produits issus d'animaux élevés sans traitement antibiotique depuis leur naissance. Les aléas viraux ne permettent pas encore de s'engager sur des objectifs précis de nombre de lots élevés dans ces conditions, mais les attentes sociétales sont fortes pour ce type d'élevage et Euralis a déjà convaincu de nombreux éleveurs de suivre ces bonnes pratiques.

Sur 2019-2020, le % global de volailles et palmipèdes sans traitements antibiotique depuis leur naissance est de 90 % pour un objectif supérieur à 90 %.

INDICATEURS DE SUIVI DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Démarrés en 2019, un des indicateurs clé de performance pour le suivi du respect du bien-être animal est l'obtention de l'agrément PALMIG CONFiance, validé par un organisme de contrôle tiers. Ce référentiel développé par l'interprofession CIFOG permet de concilier les exigences de biosécurité, incontournables pour la pérennité de l'activité, avec l'amélioration du bien-être animal.

A ce jour, 92.3 % des audits sont engagés, (tous les producteurs sont audités mais le renouvellement naturel nécessite de nouveaux audits d'engagement) et 36 % sont agréés par l'organisme de contrôle tiers. Un objectif d'atteinte de 60 % d'agréés à fin 2021 a été pris par la filière au sein d'Euralis.

Sur les autres filières animales, la mise en place d'indicateurs BEA a démarré sur 2020, notamment sur les volailles de chair selon l'engagement de la charte groupe.

A noter qu'à ces nouvelles actions, viendront se rajouter sur le prochain exercice, un programme de formation de nos éleveurs et techniciens sur la lutte contre la maltraitance et la promotion du bien-être animal. Cette formation sera développée avec l'appui d'une ONG reconnue sur la bientraitance animale.



Témoignage de Sébastien DOAT Administrateur Euralis et exploitant (35000 canards /an en engraissement, 40 ha de vignes, production d'énergie photovoltaïque)

« Euralis a souhaité formaliser son engagement pour la lutte contre la maltraitance animale et la promotion du bien être animal au travers d'une charte bien-être animal pour l'ensemble de ses filières. Cette charte, élaborée à partir des valeurs du Groupe, est le fruit du travail de collaborateurs de toutes les filières, d'administrateurs, de producteurs et de partenaires tous engagés dans une démarche de progrès pour répondre aux attentes sociétales présentes et futures. La filière palmipèdes gras ressent le besoin de s'ouvrir aux visiteurs et aux consommateurs pour être mieux connue, mieux comprise. Les producteurs ont pris conscience au travers de leur engagement dans cette charte BEA, de la nécessité de transparence et de partage de leur amour pour leurs animaux et des actions de progrès qu'ils déploient chaque jour. Elle doit aussi permettre d'apporter de la réassurance aux consommateurs. Ambitieuse et fédératrice, cette charte est partie prenante de notre démarche RSE et se traduit par une feuille de route d'amélioration de nos productions pour les 5 prochaines années. L'objectif de cette feuille de route est de mettre en place les meilleurs leviers pour que l'animal soit dans les meilleures conditions tout au long de sa vie. Un de ses axes forts est la valorisation de tous les canetons qui naissent au sein des exploitations, mais aussi l'enrichissement du milieu de vie de l'animal avec le développement de l'agroforesterie sur les parcours en plein air. »

GESTION DES RESSOURCES POUR UNE AGRICULTURE ET UNE INDUSTRIE DURABLES

Dans un contexte d'accroissement de la population mondiale, le principal défi auquel l'agriculture doit faire face est de répondre aux besoins actuels et à venir, en matière de qualité et de diversité, tout en préservant le milieu et les ressources naturelles. Ainsi, développer des pratiques agricoles et industrielles les plus respectueuses possible de l'environnement et des ressources (l'eau, l'air, le sol et les énergies) est à la fois le principal enjeu environnemental pour Euralis mais aussi une attente forte de la Société.

AGROÉCOLOGIE

Pour répondre à cet enjeu, le Groupe coopératif a pris une décision forte début 2020 : dans le cadre de la loi Egalim, il a opté pour le conseil aux agriculteurs et non la vente de produits phytopharmaceutiques. Il s'engage ainsi à accompagner les agriculteurs vers des filières performantes et responsables. Le défi est d'innover pour aller, ensemble, vers une agriculture raisonnée et une alimentation plus saine. Euralis développe pour cela des filières et un panel d'offres et de services innovants, en collaborant sur certains projets avec des start-up dynamiques.

Pour mener à bien cette transformation, Euralis s'appuie sur trois leviers essentiels : l'optimisation des pratiques agricoles, la création de solutions alternatives et la conception de nouveaux systèmes. Cela requiert de l'audace, de la créativité et de l'innovation, notamment technologique. Cette stratégie est mise en œuvre sur l'ensemble des territoires où la coopérative opère, en partenariat avec les adhérents comme avec des start-up qui partagent cette vision.

OPTIMISATION DES PRATIQUES AGRICOLES : AMÉLIORER LES PERFORMANCES PAR UNE MEILLEURE UTILISATION DES INTRANTS

Euralis teste un outil d'aide à la décision basé sur la météo de précision et développé par Weather Measures. Début 2020, grâce à cet outil, le projet PREVSEM a été lancé. Objectif : grâce à l'intelligence artificielle, prévoir les meilleures dates de semis en fonction des paramètres météo et de la nature des sols. Les tests ont démarré sur le maïs et le tournesol pour la campagne 2020 et ils vont se prolonger sur le colza. Les premiers résultats sur les recommandations proposées par l'outil sont positifs. Autre nouveauté, Euralis propose aux agriculteurs un nouveau service météo sur son extranet, toujours construit avec Weather Measures. Il est plus fiable, plus précis mais aussi plus ergonomique et intuitif.

Une agriculture durable peut aussi passer par le recours à des intrants d'origine naturelle, qui viennent remplacer les solutions classiques chimiques. Euralis explore cette piste, entre autres via un partenariat avec Elicit Plant dans le cadre de trois essais sur le maïs, le soja et la vigne dans les départements du 31, 64 et 33. Ces expérimentations sont orientées sur la résistance au stress hydrique et l'optimisation des traitements contre le mildiou sur la vigne, tant en agriculture conventionnelle qu'en agriculture biologique.

Autre solution originale : la technologie UV Boosting. Euralis collabore avec la start-up du même nom pour développer une solution de protection des cultures à terme sans utilisation d'intrants. Depuis 2018 cette



INDICATEURS CLÉS 2019/2020

2,5 %
D'ADHÉRENTS
SOUS CERTIFICATION
HVE ET BIO

Objectif B21 : 3 %

1,6 %
DE NOS SURFACES
AGRICILES COUVERTES
EN AGRICULTURE DE
PRECISION (OPTIAG'SAT,
OPTIAG'SOL, UV BOOSTING,
OENOVIEW...)
SOIT 2 943 HECTARES

Objectif B21 : 2,5 %

1 170 K€
ENGAGÉ PAR EURALIS
SEMENCE EN RECHERCHE
SUR LES VARIÉTÉS OU
ESPÈCES RÉSI-
STANTES
AU STRESS HYDRIQUE
OU AUTRE

Objectif B21 : 1 190 K€

20 %
ATTEINTE DES CEPP

Pour information
2018/2019 : 48 %

Objectif B21 : obsolète car plus
éligible suite à la séparation du
conseil et de la vente

technologie est testée sur des parcelles d'environ 1 ha. Objectif : mesurer l'intérêt du positionnement de l'UV dans la réduction des doses d'application de produits phytopharmaceutiques conventionnels et dans le cadre de la limitation de l'utilisation du cuivre en agriculture bio. Cette solution est une alternative aux pesticides unique en France. Elle s'adresse dans un premier temps aux viticulteurs et Euralis en assure la distribution sur le territoire bordelais.

D'autre part, Euralis prend activement part au projet national SYPPRE porté par les instituts techniques Arvalis, ITB et Terres Innovia. Son ambition est d'accompagner les agriculteurs vers de nouveaux systèmes de production qui concilient agronomie et écologie, dans une démarche de développement durable.

Un autre exemple marquant est OENOVIEW qui, avec l'aide d'images satellite et l'analyse des équipes agronomiques de l'Institut Technique de la Vigne et du Vin, permet aux viticulteurs de disposer d'indications précises susceptibles d'améliorer la qualité du vin et la rentabilité de leurs parcelles. Sur le dernier exercice, le déploiement d'OENOVIEW a été fait sur 94 ha et auprès d'une coopérative de viticulteurs.

Dernier exemple : les offres OPTI'AG, qui permettent d'accompagner les agriculteurs vers l'agriculture de précision pour en tirer tous les bénéfices économiques et environnementaux. OPTI'AG SOL propose un scanner de sol et un suivi satellite. Des cartes de préconisation sont ensuite proposées pour moduler l'engrais de fond et la densité de semis. Ce nouvel outil d'aide à la décision compte aujourd'hui 30 clients et ne cesse de se développer. OPTI'AG SAT propose un suivi satellite des parcelles de céréales à pailles et colza. Des cartes de préconisation sont ensuite proposées aux agriculteurs pour piloter et/ou moduler la fertilisation azotée. A ce jour, 1 900 hectares sont ainsi suivis.



DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Afin de renforcer le maillage de collecte des céréales à paille biologiques d'Agribio Union, Euralis a investi 370 000 euros pour la rénovation du silo de stockage d'Ondes (département 31). Ce silo permet aux agriculteurs bio du secteur de livrer de façon plus fluide leur récolte. En 2020, Agribio Union et l'ensemble de ses coopératives et négociants partenaires (Acteo (Vivadoir), Alcor (Terres du Sud), Alliance Occitane (Arterris), CoopAgribio, Euralis et Maïsador) disposent d'un parc de 15 silos et plus de 20 plateformes de regroupement ouvertes uniquement pendant les moissons. Depuis 1999, Euralis accompagne plus de 400 producteurs, éleveurs et viticulteurs du Sud-Ouest qui ont fait le choix de l'agriculture biologique. Le Groupe a renforcé son organisation avec des conseillers dédiés, œnologues, chercheurs. Au quotidien ils suivent, préconisent, recherchent les solutions les plus pertinentes dans le choix des conversions et de développement des activités. Pour permettre de valoriser les productions, Euralis a noué des partenariats avec des acteurs majeurs dans plusieurs filières. La coopérative est ainsi présente dans la production de céréales, oléagineux et semences sur 10 000 ha, de légumes de plein champ sur 750 ha, dans l'élevage de volailles et bovins (165 000/an). Les œnologues assurent enfin le suivi de 3 000 ha de vignobles bio.



Témoignage
d'Olivier Ladeveze
Président d'Agribio Union
et Administrateur d'Euralis

« Pour répondre à la demande de produits issus de l'agriculture biologique, nous poursuivons la structuration de filières bio durables et défendons la valeur des productions du Sud-Ouest, seul moyen d'assurer un revenu régulier et correct aux agriculteurs de la région »



DÉMARCHE DE HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE 3

La démarche HVE est une démarche progressive mise en place par les partenaires du Grenelle de l'environnement et définie dans le décret n°2011-694 du 20 juin 2011 ; la certification Haute Valeur Environnementale HVE3 est construite autour de 4 thèmes : biodiversité, stratégie phytosanitaire, gestion de la fertilisation et de la ressource en eau.

Cette certification de troisième niveau atteste du respect, pour l'ensemble de l'exploitation agricole, des seuils de performance environnementale sur l'ensemble des thèmes. L'emploi de la mention « exploitation de haute valeur environnementale » est strictement réservé aux exploitations ayant obtenu cette certification de 3e niveau.

Depuis plusieurs années, Euralis accompagne ses adhérents dans cette approche vertueuse. Ainsi sur l'exercice 2019-2020, 31 exploitations agricoles s'appuient sur les savoir-faire de la coopérative pour déployer cette démarche.

DÉMARCHE SUSTAINABLE AGRICULTURE INITIATIVE (SAI)

Euralis est membre de la plateforme Sustainable Agriculture Initiative. Reconnue à l'international, cette démarche englobe les trois piliers de la RSE : la protection de l'environnement (gestion énergie, déchets et émissions GES, biodiversité, gestion de l'eau, de l'air, gestion du sol, de la fertilisation et utilisation des produits phytopharmaceutiques PPP), la gestion économique (gestion de l'exploitation, accès aux marchés et viabilité économique) et sociale (communauté locale, conditions de travail, santé et sécurité). C'est une démarche qui fait référence : la SAI platform compte parmi ses membres (une centaine au total) des industries agroalimentaires incontournables comme Unilever, Heineken, Mondelez ou Nestlé. Elle assure la promotion d'une approche commune sur les pratiques agricoles durables et contribue à répondre aux attentes des clients et des consommateurs de plus en plus sensibles aux modes de productions responsables. Pour la première fois cette année, la SAI a décerné une médaille d'argent à Euralis, pour l'ensemble de ses exploitations Grandes cultures et Légumes.

CERTIFICATS D'ECONOMIE DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES(CEPP)

La loi 2017-348 a mis en place le dispositif innovant des Certificats d'Economie des Produits Phytopharmaceutiques (CEPP). Analogue au système des Certificats d'Economie d'Energie, les CEPP sont des obligations pour chaque entité commercialisant des produits phytopharmaceutiques (que l'on appelle un « obligé ») de contribuer chez ses clients à des réductions de consommation de produits phytopharmaceutiques. Chaque action spécifique de réduction correspond à un nombre de CEPP fixé par l'administration.

En 2019-2020, l'enjeu était de réaliser 192784 CEPP pour nos activités agricoles (quotas fixés par l'administration). Euralis s'est donc engagé dans la promotion des fiches d'actions donnant lieu à des CEPP. Après avoir atteint un objectif de 90 254 CEPP en 2018-2019, notre coopérative a globalement atteint un objectif de 39 467 CEPP en 2019-2020. Cette évolution à la baisse est principalement due à une concentration du périmètre des entités obligées de notre coopérative en accord avec l'agence de l'eau.

A noter qu'Euralis fait partie des 10 % d'obligés qui ont effectivement réalisé les déclarations de CEPP.

DÉVELOPPEMENT DE SEMENCES PLUS RESPONSABLES : VARIÉTÉS OU ESPÈCES RÉSISTANTES AU STRESS HYDRIQUE OU AUTRE (LE SORGHO PAR EXEMPLE)

Depuis plusieurs années EURALIS est fortement engagé dans la recherche de nouvelles semences plus résistantes au stress hydrique et donc adaptées aux nouvelles conditions générées par le changement climatique. Chaque nouvelle semence est ainsi testée à la fois sur la zone ouest de l'Europe (à fort potentiel) et sur la zone est de l'Europe (stress hydrique).

Pour exemple, depuis 2018, le sorgho a chaque année une croissance à 2 chiffres, avec une bonne image agro-écologique et sociétale qui en fait une céréale d'avenir. C'est une culture dont les besoins en eau et en intrants sont moins importants que le maïs ; elle présente en outre des qualités alimentaires similaires voire supérieures aux autres céréales utilisables pour les débouchés de l'alimentation animale, humaine et bioénergies en Europe.

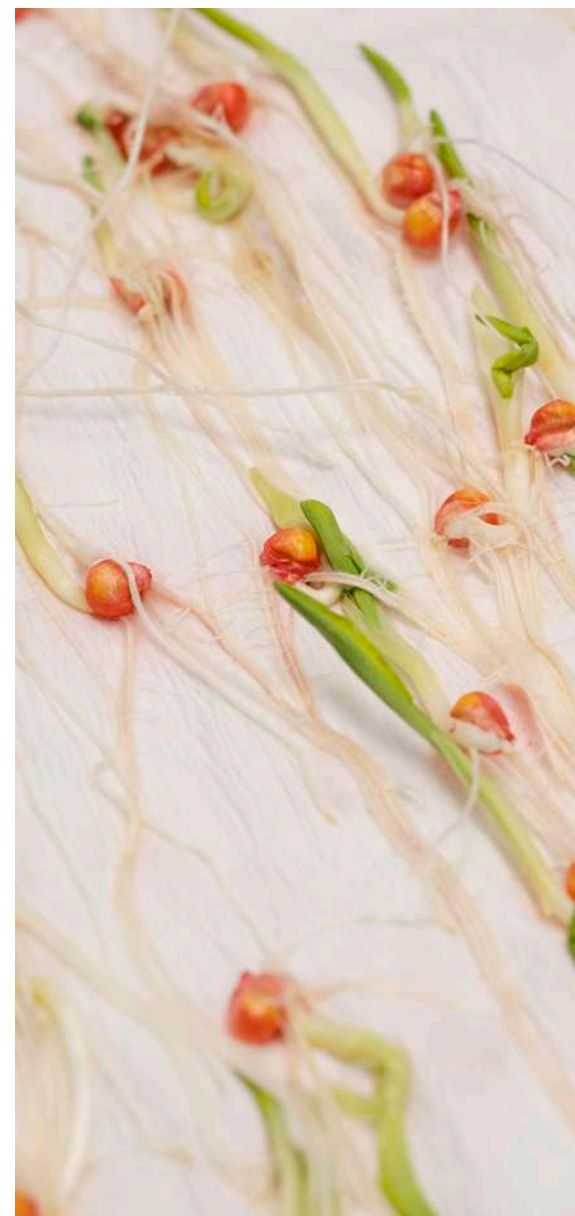
Autre indicateur de forte dynamique de développement, la production globale de semences de sorgho pour 2021 a progressé de 57 % avec 1 650 ha de production dans l'Union Européenne.

Euralis bénéficie de la 1ère station de recherche européenne en sorgho avec EUROSORGH (1,2 million d'euros d'investissement) il est actionnaire à 50 % avec Semences de Provence. Le sorgho est une céréale d'avenir ayant de plus faibles besoins en eau et une excellente qualité nutritionnelle.

DÉVELOPPEMENT DES BIOCONTRÔLES

Il existe également des solutions de lutte alternatives aux produits phytopharmaceutiques. Depuis plusieurs années, Euralis intègre dans son offre des solutions (biocontrôles, biostimulants...), alternatives efficaces aux traitements chimiques. Ainsi, une augmentation significative du chiffre d'affaires des ventes de ces produits a été enregistrée tandis que, parallèlement, le chiffre d'affaires concernant les produits phytopharmaceutiques de synthèse a diminué sur la même période.

Par exemple, dans un objectif de réduction des traitements phytosanitaires sur l'espèce colza, Euralis Semences propose une solution innovante pour le contrôle des méligèthes : ES ALICIA, qui est une variété de colza très précoce au niveau de la floraison. Les méligèthes se nourrissent de pollen ; attirées par la couleur jaune, elles se posent préférentiellement sur les plantes les plus hautes dans les champs de colza. L'apparition des premières fleurs sur le colza précoce attire les méligèthes et permet ainsi à la variété d'intérêt de ne pas subir les dégâts causés par ces insectes. Cette technique permet dans bon nombre de cas d'éviter le recours à un traitement insecticide.





**Témoignage de Laurent Dubain,
Directeur Général des Activités Agricoles**

Quelle est la situation actuelle du secteur agricole en France ?

« Le secteur agricole est en profonde mutation. Nous le vivons au quotidien dans notre relation auprès des 14 000 agriculteurs qui font confiance à Euralis. Cette mutation nécessite des changements importants pour nous transformer d'un modèle agricole simple à un modèle plus complexe, fait d'innovation, de recherche et développement en agronomie, et en numérique. »

Quelles sont les grandes tendances qui vont impacter les adhérents et Euralis à l'horizon 2030 ?

« Nous avons mené un travail important pour projeter notre vision de l'Agriculture à 2030. Ce travail collaboratif a réuni de nombreux experts du secteur agricole, 400 adhérents de la coopérative et 200 collaborateurs d'Euralis. Six grandes tendances ont été identifiées, priorisées et instruites dans différents ateliers de travail : la réduction de l'utilisation d'intrants suite aux évolutions réglementaires et aux évolutions des attentes des consommateurs, l'évolution du métier de l'agriculteur et de la coopérative, la gestion de l'eau et de l'énergie, la traçabilité des produits tout au long des filières et l'émergence du «made in France» et du «local», l'utilisation de nouvelles technologies dans l'exploitation agricole et au sein d'Euralis et enfin l'évolution des attentes sociétales en matière de consommation.

Ces tendances constituent le socle de la réflexion stratégique des Activités Agricoles pour les prochaines années. »

Quelles sont les positions que souhaite prendre Euralis vis-à-vis de ces tendances ?

« Lors de la dernière Assemblée Générale, Euralis a clarifié ses positions au regard de ces évolutions majeures de l'agriculture à 2030. Son président, Christian Pès a affirmé : « Le Pôle Agricole d'Euralis innove pour une Agriculture Durable, une meilleure Alimentation et l'essor des Énergies renouvelables dans le Sud-Ouest. Avec cette ambition, le pôle Agricole d'Euralis fait le choix du Conseil et des Services afin d'accompagner les agriculteurs vers des filières performantes et responsables. »

Chacun des mots de cette vision est pesé et structure notre feuille de route. »

Quelle ambition se fixent les Activités Agricoles d'Euralis pour accompagner ses adhérents et réussir cette transformation ?

« Notre feuille de route à 2024 s'articule autour de 4 axes. D'abord, nous allons développer nos filières stratégiques et ainsi répondre à l'évolution des marchés et de nos clients avais (transformer les commodités en contrat de production, identifier de nouveaux clients sur nos filières actuelles, trouver de nouveaux débouchés sur des marchés existants, explorer les marchés de demain). Notre enjeu est de passer de 30% de productions contractuelles à 70 % à l'horizon de 2024. Deuxième axe : le conseil aux agriculteurs du Sud-Ouest dans la mutation de leurs métiers et la mise à disposition de solutions innovantes. Nous voulons en outre assurer la rentabilité de chacune de nos activités en réinventant nos modèles économiques (business-modèles).

Dernière priorité : adapter notre organisation et développer les équipes pour relever ensemble un défi : «+ Vite + Fort».

Transformer ces ambitions permettra d'augmenter le revenu disponible moyen des exploitations agricoles et assurera la rentabilité de toutes nos activités. »

RESSOURCE EN EAU

L'activité agricole ne se conçoit pas sans une maîtrise de la ressource en eau. Dans une période de changement climatique rapide, la préservation et la gestion de la ressource en eau restent des enjeux forts pour la coopérative.

L'enjeu pour Euralis et ses adhérents est de trouver des solutions permettant de réduire la dépendance quantitative à la ressource en eau, mais aussi de développer des pratiques agricoles qui minimisent les impacts sur l'eau et préservent durablement la ressource en eau potable.

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne et Euralis travaillent depuis de nombreuses années dans le cadre d'un partenariat pluriannuel. Ils s'associent dans la mise en œuvre de mesures techniques et financières pour inciter les agriculteurs à limiter les intrants afin de minimiser les impacts sur les milieux et particulièrement les eaux souterraines.

Euralis est impliqué historiquement dans plusieurs Plans d'Actions Territoriaux, notamment ceux des Arbouts/Saint Gein (40), d'Adour Amont (65) et plus encore Gave de Pau pour lequel son implication remonte à plus de 10 ans.

Concernant le Gave de Pau, l'année 2019-2020 constituait la première année du 3ème volet du Plan d'actions. Celle-ci s'est finalisée par la signature du premier Contrat Re-Source, contrat liant la Région Nouvelle Aquitaine, l'Agence de l'Eau Adour Garonne, 5 Collectivités territoriales et plusieurs opérateurs économiques dont Euralis.

LES PRINCIPAUX TRAVAUX MENÉS DANS LE CADRE DES CES PROGRAMMES D'ACTION SONT :

- **En grandes cultures**, des travaux sur les bénéfices des couverts végétaux adaptés et le développement des intercultures et couverts végétaux, permettant une optimisation de l'utilisation des engrais et herbicides de synthèse,
- **Des associations de cultures du type maïs-soja ou maïs-légumineuses** par exemple. Des expérimentations et essais chez des agriculteurs permettent de travailler sur l'autonomie protéique des élevages,
- **Des essais de fertilisation bio** chez les agriculteurs,
- **Des formations sur le bénéfice de la préservation de la qualité des sols** pour la réduction de leur travail mécanique.

Depuis l'été 2020, Euralis participe à l'initiative "Paiement pour Services Environnementaux" lancée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Il s'agit de pouvoir attribuer des aides aux exploitations agricoles les plus vertueuses vis-à-vis des services environnementaux rendus (protection de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, protection des sols, protection de la biodiversité). Euralis expérimente ces PSE sur les territoires de Chalosse Tursan et Terres de Chalosse.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, Euralis est fortement engagé dans la recherche de nouvelles semences plus résistantes au stress hydrique et donc adaptées aux nouvelles conditions générées par le changement climatique. Par exemple, Euralis bénéficie de la 1ère station de recherche Européenne avec EUROSORGH0 (1 million d'euro d'investissement) dont il est actionnaire à 50% avec Semences de Provence. Le sorgho est une céréale ayant de plus faibles besoins en eau (cf partie sur agro-écologie).



**INDICATEUR CLÉ
2019/2020**

3

**PARTENARIATS AVEC
DES ACTEURS EXTERNES
SUR LA GESTION DE L'EAU**

**Pour information
2018/2019 : 3**

Objectif B21 : 3



La limitation des rejets polluants dans le milieu naturel reste un objectif permanent pour les activités en particulier alimentaires. Des initiatives ciblées (comme le lancement d'un appel d'offre en 2020 sur la gestion de la station d'épuration (STEP), le recyclage sur les thermoformeuses et la diminution de la pression du réseau sur le site industriel de Maubourguet) permettent d'aller chercher des optimisations sur la maîtrise des rejets mais aussi sur les consommations (y compris d'énergie).



INDICATEURS CLÉS 2019/2020

**98 232 MWh
DE GAZ**

**74 344 MWh
D'ÉLECTRICITÉ**

**9 106 MWh
DE PROPANE**

CONSUMMATION ÉNERGÉTIQUE GLOBALE DU GROUPE

Pour information
2018/2019 :

**89257 MWh de gaz,
80787 MWh d'électricité,
8369 MWh de Propane**

Objectif B21 :

**91 100 MWh de gaz ,
73 900 MWh d'électricité,
8 300 MWh de Propane**

À terme, mesure de l'empreinte
carbone de la coopérative et
de la puissance totale générée
par l'énergie photovoltaïque



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET MOBILITÉ DURABLE

La compétitivité à long terme de la coopérative reste intimement liée à sa capacité à maîtriser son efficience énergétique (coût des énergies et consommation dans les activités). La démarche d'Euralis continue donc de se déployer selon les trois dimensions : la réduction de la consommation à la base, l'efficacité de l'utilisation de l'énergie et l'utilisation et production d'énergies renouvelables. Le volet mobilité reste un axe de différenciation prioritaire sur l'exercice de par son impact sur les enjeux énergétiques et climatiques.

DÉMARCHE DE SOBRIÉTÉ ET D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Sur le périmètre agricole, une approche vertueuse d'efficacité énergétique est privilégiée depuis plusieurs années et se traduit par un pilotage régulier de cette thématique. Il est à noter une implication positive de tous les silos dans le suivi régulier des performances séchage à travers le suivi hebdomadaire, les fichiers "suivi séchage", le renseignement de données sur la supervision et la généralisation des prises d'humidité en entrée des séchoirs. Des formations, des échanges, des retours « terrain » permettent d'améliorer le pilotage des installations, et donc leurs performances.

L'efficacité des modifications techniques réalisées sur certains séchoirs (variateurs électroniques de vitesse des moteurs, réglage mécanique) s'est confirmée sur la collecte de l'automne 2019. Ainsi sur les consommations de gaz, Euralis Céréales a économisé aux alentours de 27,3 k€ HT en énergies fossiles sur l'exercice 2019-2020. De même, qu'il s'agisse du séchage ou de la ventilation, une nette amélioration par rapport à la situation de référence a été obtenue sur l'électricité (gain financier de 98 k€ HT pour l'année civile 2019).

En plus de l'obtention de la certification ISO 50 001 pour ses 14 silos sécheurs, venant reconnaître son management de l'énergie, le pôle agricole a vu sa facture énergétique réduite de 425 k€ sur 36 mois.

EURALIS, ACTEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Depuis plusieurs années, Euralis s'est engagé dans le développement des énergies renouvelables. Notre première et plus grosse contribution est la fourniture de 189 000 t de maïs (soit 23% de la collecte annuelle) à l'unité de production de bioéthanol située sur le bassin industriel de Lacq, afin de faire croître cette filière d'avenir. Grâce à ce partenariat avec Océol, Euralis participe au développement de la production d'énergies renouvelables.

Au levier actionné en faveur de la décarbonation, Euralis poursuit le développement de la production d'énergie photovoltaïque en accompagnant les projets d'installation de panneaux solaires sur les bâtiments volailles. Au total, 4 bâtiments ont été équipés en B20 (soit 200 kWc de puissance de crête générés) et plus d'une dizaine de bâtiments (soit l'équivalent de 1 000 kWc) vont voir le jour sur B21.

Pour compléter ce dispositif, une nouvelle offre d'accompagnement aux projets photovoltaïques destinée à tous les agriculteurs a été lancée, conçue en partenariat avec un acteur majeur de l'énergie photovoltaïque dans le Sud Ouest, KBE Energy. Ces projets, qui incluent plusieurs étapes (étude de faisabilité, devis, financement, dossiers administratifs, accord

de raccordement Enedis, chantier...) prennent du temps et portent souvent sur plus d'un an. Ils peuvent aboutir soit à un abandon (pour de multiples raisons), soit à la mise en fonctionnement d'une centrale photovoltaïque. Ainsi à date, 4 projets sont fonctionnels pour 336 kWc (1 709 kWc sont signés et 7 534 kWc sont en phase d'étude).

Des pré-études de faisabilité (autoconsommation et injection réseau) ont aussi été réalisées en vue d'installer des équipements photovoltaïques (sous forme de couverture ombrière ou directement au sol) sur nos sites industriels de Maubourguet, Les Herbiers et Bayonne Manutention. De plus, nous avons lancé une étude de faisabilité pour remplacer à moyen terme l'équivalent de 100 000 m² de toiture d'une dizaine de nos silos sécheurs par des toitures en bac acier et panneaux photovoltaïques.

Enfin, des actions sont toujours en cours de développement autour de la méthanisation sur le territoire des Pyrénées Atlantiques (à la fois sur la sécurisation en termes de qualité et volume des intrants et sur la gestion des digestats et des plans d'épandage).

MOBILITÉ

Opérationnelle depuis 2011, la mutualisation des points de collectes entre coopératives du Sud-Ouest permet de minimiser les transports liés à la collecte : les volumes de chaque point de collecte sont transférés vers le séchoir le plus proche, quelle que soit la coopérative d'appartenance. Comme prévu, pour renforcer ce dispositif, la prime logistique versée pour la récolte 2019 a permis la livraison de 229 000 tonnes de maïs humide directement sur les silos sécheurs contre 97 000 tonnes sur la collecte précédente (en prenant en compte un effet rendement au champ historiquement élevé). Cette prime logistique est reconduite pour la récolte 2020 avec des adaptations sur la définition des critères d'éligibilité. Elle permet d'apporter un complément de revenu aux agriculteurs, participe à la rationalisation du dispositif de collecte, ainsi qu'à la réduction des transferts de marchandise des points de collecte vers le silo sécheur.

Enfin, Euralis confirme sa politique automobile avec la volonté de toujours réduire les émissions globales de son parc automobile. Euralis a exclu de son catalogue les véhicules avec des émissions trop élevées contenant ainsi la hausse des émissions de son parc, malgré la mise en place de la WLTP (nouvelle norme de mesures des émissions et des consommations). Euralis est membre actif du Club de la Mobilité de Pau organisé par la CCI et l'ADEME. A ce titre Euralis a participé au Challenge de la Mobilité 2019 pour la 3ème année consécutive. La coopérative est, d'autre part, accompagnée par Pau Béarn Pyrénées Mobilité de la communauté de l'agglomération de Pau pour l'élaboration du plan de mobilité du site de Lescar.



GESTION DES DÉCHETS

Dans l'optique de l'optimisation des ressources naturelles et de la réduction des nuisances, le traitement et la valorisation des déchets sont des éléments incontournables de notre action environnementale.

Le tri, le recyclage et la valorisation matière ou énergétique des déchets et coproduits de nos sites industriels font partie des pratiques courantes des équipes d'Euralis. Preuve de notre engagement à réduire les déchets ultimes, sur la période 2019-2020, plus de 95 % des déchets et des coproduits font l'objet une nouvelle fois sur cet exercice d'une valorisation matière ou énergétique. Pour atteindre ce niveau de performance, une recherche perpétuelle de nouvelles filières est réalisée par les équipes, permettant la valorisation complète et maximale de ces déchets et coproduits (privilégier la valorisation matière à la valorisation énergétique, optimiser la valorisation énergétique...).

La coopérative à travers ses activités doit poursuivre ses efforts pour l'optimisation de l'utilisation des matières (réduction de la consommation à la source, augmentation de la durée de vie des équipements, recyclage des matières, éco conception). Ainsi, sur les Activités Alimentaires grand public (Maison Montfort et Atelier Traiteur), des projets d'écoconception ont été lancés avec des objectifs à terme de réduction des emballages, suppression des plastiques controversés, développement d'emballages recyclables. Des partenariats sont aussi envisagés pour le développement de filières courtes dans le textile (exemple du lancement du foie gras Maison Montfort emballé dans un torchon réutilisable produit par la société de linge Moutet située à Orthez (64).



Pour ce qui concerne les déchets dangereux, ils font l'objet d'une attention particulière avec des filières dédiées sur l'ensemble des activités. En particulier, Euralis participe depuis plus de 13 ans aux collectes organisées par ADIVALOR dans le Sud-Ouest afin de permettre le traitement des déchets phytopharmaceutiques. Les emballages vides des produits œnologiques sont quant à eux collectés de la même manière depuis 2019. Ce mode de collecte (bennes fermées) permet de séparer les déchets, limiter les impacts potentiels de pollutions diffuses (ruissellement d'eau) et limiter la pollution visuelle sur le parking des magasins.



INDICATEUR CLÉ
2019/2020

95 %
TAUX DE VALORISATION
DES DÉCHETS ET
COPRODUITS DE NOS
SITES INDUSTRIELS

Pour information
2018/2019 : 98 %

Objectif B21 : 95 %

REVENUS SATISFAISANTS DES ADHERENTS

Un des enjeux majeurs de la coopérative est d'assurer la viabilité économique sur le long terme des exploitations des adhérents dans un contexte environnemental et sociétal fortement évolutif.

PARMI LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES, NOUS POUVONS CITER :

- La coopérative propose aux adhérents des productions contractuelles qui sécurisent les débouchés et les revenus (maïs semences, légumes, volailles, palmipèdes, bovins...).
- La coopérative distribue une partie de ses résultats financiers aux adhérents, à la fois sous forme de distribution de ristournes et sous la forme de dividendes. En 10 ans, ce sont près de 20 M€ qui sont revenus aux adhérents, soit une moyenne de l'ordre de 2M€ par an.
- La coopérative accompagne les adhérents dans le déploiement de projets innovants que ce soit en terme d'itinéraire culturel ou de gestion de l'exploitation.
- Dans le cadre de la Loi Egalim et plus précisément en ce qui concerne la séparation du conseil aux agriculteurs et de la vente des produits phytosanitaires, Euralis a choisi d'accompagner les agriculteurs via des prestations de conseil et de services innovants.
- Accompagner les adhérents dans des pratiques agricoles durables est un levier essentiel voire indispensable pour sécuriser et développer leurs revenus.

DÉVELOPPEMENT ET ANCRAGE TERRITORIAL

L'activité économique du Groupe coopératif Euralis est très fortement liée à celle des territoires sur lesquels il opère. Sur ces territoires, le Groupe s'attache à créer de la valeur pour toutes ses parties prenantes, et en priorité pour ses adhérents et l'ensemble de ses clients, notamment les agriculteurs.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

D'abord, Euralis est un employeur majeur dans les différents territoires où il est implanté. Le siège de Lescar, les sites industriels (Maubourguet, Yffiniac, Les Herbiers, Saint-Agrève, Sarlat, Mondonville, Perpezac-Le-Noir), les entrepôts et les 70 magasins Point Vert fédèrent ainsi un grand nombre de salariés. Les besoins en recrutement étant réguliers - notamment sur une cible de saisonniers - les liens avec les structures locales pour l'emploi (agences d'intérim, Mission Locale, etc...) sont étroits et les collaborations régulières et fructueuses. Autant d'emplois directs que viennent compléter des emplois indirects, qui contribuent aussi à l'activité économique locale.

ENJEU

4



INDICATEUR CLÉ
2019/2020

MONTANT ANNUEL
REDISTRIBUÉ AUX
ADHÉRENTS : 2018/2019

864 K€

MONTANT VALIDE
EN AG EN FÉVRIER 2020

Pour information
2017/2018 : 2 107 K€

Objectif B21 : 7 %
du capital social libéré

ENJEU

5



INDICATEUR CLÉ
2019/2020

3 %
DES HECTARES
DE PRESTATION
GRANDE CULTURE

Objectif B21 : 3 %



De façon complémentaire, le Groupe coopératif contribue aussi au développement économique d'autres acteurs locaux. Naturellement, il y a l'ensemble des prestataires, sous-traitants et fournisseurs avec lesquels Euralis collabore. Il y a aussi les partenaires. Citons par exemple le partenariat avec Océol : sur l'exercice, Euralis a livré à l'usine BSO 189 000 tonnes de maïs provenant de ses clients. Ce maïs entre dans la fabrication du bioéthanol. Il s'agit là d'un débouché garanti pour les agriculteurs. Autre exemple : Sojalim, qui propose aux producteurs de soja bio des contrats dans le cadre de la sélection pour l'alimentation des animaux. Pour eux, c'est une façon de trouver un débouché durable à leur production. Une fois transformée dans l'usine de Vic en Bigorre, ils la récupèrent sous forme de tourteaux destinés à l'alimentation de leurs animaux. Les rayons de La Table des Producteurs enfin, dans nos magasins Point Vert, distribuent les productions alimentaires de près de 500 producteurs du Sud-Ouest. Un autre débouché intéressant et porteur : on connaît l'engouement actuel des consommateurs pour les circuits courts et une alimentation saine, tracée et de saison.

Euralis propose en outre aux agriculteurs l'offre de service « Prestation de Gestion des Cultures ». Cette offre répond au besoin de ceux qui souhaitent se dégager de tout ou partie du pilotage quotidien de leur exploitation ou recherchent un accompagnement rapproché. L'agriculteur signe un contrat annuel d'approvisionnement et de prestation de travaux agricoles, signe en parallèle un contrat de prestation de conseil et de suivi pour la même durée. Les équipes Euralis mettent en place un conseil en gestion de l'exploitation personnalisé sur la base des conditions définies dans les contrats. Sur l'exercice, 120 agriculteurs sur les territoires des pays de l'Adour, du Piémont pyrénéen et de Toulouse ont eu recours à cette prestation. 4500 ha de grandes cultures ont été suivis par les techniciens spécialisés d'Euralis. Une façon aussi, pour Euralis, de créer de la valeur.

Les administrateurs d'Euralis s'impliquent dans l'animation locale des « bassins de vie », ajoutant une dimension sociale dans les territoires ruraux. Cela passe par l'organisation de réunions 2 à 4 fois par an, au plus près des agriculteurs - une quinzaine sont regroupés à chaque fois. L'occasion d'échanger sur l'actualité de la coopérative, et de partager les préoccupations et questions des adhérents et des clients. Avec la crise de la COVID 19, ces réunions ont dû être annulées, pour respecter les directives sanitaires. Des solutions sont à l'étude pour permettre l'organisation de ces temps d'échange en visioconférence.

Le Groupe sponsorise enfin différents clubs sportifs emblématiques des territoires où il rayonne : Section Paloise de Rugby, EBPLO (Elan Béarnais Pau Lacq Orthez), Billère Handball, Pau FC. Il est également mécène de l'OPPB (Orchestre de Pau Pays de Béarn). Avec ces partenariats, Euralis veut mettre en valeur l'intelligence collective des acteurs sportifs et culturels incontournables de son territoire. Il choisit ceux qu'il sponsorise ou mécène parce qu'ils ont les mêmes valeurs que lui : l'esprit d'équipe, l'enthousiasme et l'engagement.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En complément des 4 magasins d'usine des Activités Alimentaires, Euralis a lancé les corners La Table des Producteurs dans certains de ses magasins Point Vert, dès 2012, anticipant les tendances de consommation actuelles (consommer local, des produits de saison, sains et sûrs). Ces rayons alimentaires permettent à des producteurs de trouver un débouché, en circuit court. Fruits, légumes, fromage, viandes, poisson, glaces... La diversité est grande et la progression de l'activité importante : la crise sanitaire de la COVID 19 a fait découvrir ces rayons à de nouveaux clients, et ils sont restés fidèles en sortie de crise. Quant à ceux qui fréquentaient déjà nos rayons alimentaires, ils ont augmenté leur panier moyen. Sur la période 2019-2020, l'activité de La Table des Producteurs a connu une croissance de 28 % avec

un CA de 8,6 M€. En 2019, un magasin dédié La Table des Producteurs, comportant un lieu de restauration et une boucherie traditionnelle, a ouvert ses portes sur le territoire Nord-Aquitaine, à Sainte-Eulalie. Il s'agit d'un magasin pilote. Euralis est fier d'offrir ces débouchés pérennes à quelque 500 producteurs et éleveurs.

Fort de toutes ces actions, au total 52% de nos productions agricoles et alimentaires sont issues et distribuées en local dans le Sud ouest* (territoire statutaire de notre coopérative).

Enfin, les différentes Entités des Activités Alimentaires sont toujours engagées dans la lutte contre le gaspillage alimentaire : elles s'attachent à limiter les destructions de produits non conformes ; elles optimisent l'achat des matières premières et la distribution des produits ; elles organisent aussi des dons alimentaires conséquents, une façon de gérer les excédents ou invendus. Dans les départements où elles opèrent, elles ont ainsi des partenariats avec différentes associations d'aide alimentaire : la Banque Alimentaire, les Restos du Cœur ou encore le Secours Populaire. Sur le dernier exercice, au total, près de 106 tonnes de denrées alimentaires ont été données aux associations avec une majorité de produits traiteur (produits frais).



Témoignage d'Hélène Sallefranque, productrice de brebis laitières et de blondes d'Aquitaine établie en GAEC avec une associée hors cadre familial, à Menditte en zone Basque

Hélène a rencontré Euralis il y a plus de 10 ans, alors qu'elle était uniquement productrice de lait de brebis et achetait ses semences, engrais et aliments à la coopérative. Très vite, en 2012, Hélène commence à produire des fromages de brebis et décide de devenir adhérente à la coopérative pour vendre ses produits dans les rayons La Table des Producteurs. Le succès ne se fait pas attendre et aujourd'hui 50% des fromages qu'elle produit sont vendus par l'intermédiaire d'Euralis.

Les avantages de ce partenariat avec la coopérative sont multiples : Hélène valorise mieux ses produits grâce au circuit court car elle a trouvé un bon équilibre dans la répartition de la valeur dans cette démarche équitable. Sans La Table des Producteurs, Hélène n'aurait sûrement pas été aussi vite dans l'amélioration de la qualité de ses productions. Poussée par les consommateurs qui l'interrogent sur ses produits, elle s'est investie dans la qualité de l'alimentation de ses brebis (non OGM, avec orge, maïs et soja local). Dernièrement elle vient d'obtenir la certification HVE3 par un organisme indépendant qui vérifie que l'ensemble de son exploitation contribue à une agriculture respectueuse de l'environnement. Au final, le partenariat avec Euralis a permis de donner du sens à son métier, qu'elle réalise avec fierté. Prochainement, Hélène prévoit de créer un emploi dans la région grâce au développement de nouvelles productions répondant aux attentes des clients de la Table des Producteurs.



INDICATEURS CLÉS 2019/2020

PROGRESSION TABLE DES PRODUCTEURS EN CLIENTS

+29 %

Objectif B21 : -6 %

PROGRESSION TABLE DES PRODUCTEURS EN PANIER MOYEN

+14 %

Objectif B21 : -6 %

52 %

DES PRODUCTIONS ISSUES DU SUD OUEST DISTRIBUÉES EN LOCAL (SUD OUEST*)

Objectif B21 : 52 %

*Départements 64, 65 40, 31, 32, 33, 09, 47, 81, 82, 11, 24, 66 et 17

ACCOMPAGNEMENT DES COLLABORATEURS ET DIALOGUE SOCIAL

Euralis connaît des transformations profondes de son modèle d'organisation ce qui n'est pas sans conséquence pour les collaborateurs. Les équipes de la Direction des Ressources Humaines et les managers du groupe Euralis les aident à appréhender au mieux ces changements : ils privilégient l'écoute, la pédagogie et la communication interne, proposent des programmes de formation pour assurer les montées en compétences de chacun. Le Groupe veille aussi à favoriser la qualité du dialogue social.

ÉVOLUTION DES ORGANISATIONS

Au cours de l'année 2019-2020 les organisations ont continué à évoluer. Le Groupe s'est structuré autour de 2 Activités (Agricoles et Semences), des Activités Alimentaires regroupant 4 Entités (Maison Montfort, Rougié, Stalaven, Atelier Traiteur) et de la Holding :



→ ACTIVITÉS ALIMENTAIRES

Au 1^{er} septembre 2019, l'organisation des Ateliers Culinaires a laissé la place à 4 Entités et à leurs marques, avec une grande autonomie. Ces entités ont des organisations complètes, adaptées à leurs marchés, comprenant les activités de production rattachées à chaque marque (sauf Atelier Traiteur dont la production est assurée par Stalaven) et la capacité à décider localement. Un accord de performance collective conclu pour adapter l'organisation aux nouvelles attentes des marchés a été signé avec les partenaires sociaux. Un accompagnement spécifique des collaborateurs concernés par un changement de contrat a été mis en place.

→ ACTIVITÉS AGRICOLES

Au mois de février 2020, lors de l'Assemblée Générale, Euralis a annoncé son choix du conseil dans la séparation du conseil et de la vente au 1^{er} janvier 2021. Les conséquences sur l'organisation des Activités Agricoles sont importantes.

→ ACTIVITÉS SEMENCES

Les Activités Semences continuent à s'adapter à la compétition mondiale et Euralis Semences a annoncé le rapprochement avec le groupe Caussade Semences, effectif au 1^{er} septembre 2020, qui fait entrer le nouvel ensemble LIDEA dans le top 10 des semenciers mondiaux Grandes Cultures avec des positions de leader sur certaines espèces.

→ HOLDING

Au 1^{er} septembre 2019, la holding a intégré les fonctions support de l'ex-pôle alimentaire. La holding a revu son organisation. La Direction RSE a été créée et la Direction finance divisée en deux : Direction de la performance économique et Direction de la performance financière afin de répondre à notre enjeu économique.



INDICATEURS CLÉS 2019/2020

59 %
DE POSTES MANAGÉRIAUX
POURVUS EN INTERNE

Pour information
2018/2019 : 63 %
Objectif B21 : 60 %

2,7 %
DE LA MASSE SALARIALE
CONSACRÉE À LA
FORMATION EN 2019

Pour information
2018 : 2,8 %
Objectif B21 : 2,8 %

11
DISPOSITIFS OU
ACCORDS AU-DELÀ
DES CONVENTIONS
COLLECTIVES OU DE LA
RÉGLEMENTATION

Pour information
2018/2019 : 0
Objectif B21 : 11

221
RÉUNIONS AVEC LES IRP
Objectif B21 : 90

CRISE DE LA COVID-19

Au-delà de ces changements organisationnels, le groupe Euralis a dû faire face à la crise de la Covid-19 apparue en mars 2020. Cette crise a montré que le Groupe a individuellement et collectivement de grandes capacités de résilience : les collaborateurs et les organisations se sont mobilisés très rapidement afin de maintenir les activités, définir et déployer les mesures de protection des collaborateurs, adapter les processus et les activités aux nouvelles conditions de travail (distanciation, télétravail), mettre en place et gérer l'activité partielle, les arrêts de travail pour garde d'enfants, etc. Le lien a été maintenu par la mise en place immédiate par les managers ou les collaborateurs de cafés virtuels, réunions en visio, maintien du contact individuel avec le manager.

ACCOMPAGNEMENT DANS LES TRANSFORMATIONS ET DIALOGUE SOCIAL CHEZ EURALIS

Dans ce contexte, accompagner les femmes et les hommes dans les transformations est un enjeu clé pour Euralis. Les marchés du Groupe, ses métiers, ses façons de travailler sont en évolution constante. La capacité d'Euralis à s'adapter collectivement est déterminante pour sa réussite.

→ DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Accompagner les femmes et les hommes dans les transformations, c'est d'abord leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires.

Sur l'année 2019, Euralis a consacré 2,7 % de sa masse salariale aux formations des collaborateurs (stable) : formations obligatoires réglementaires, mais aussi développement des compétences managériales et de leadership, compétences et savoir-faire spécifiques aux métiers du Groupe, compétences transverses.

A titre d'exemple, afin d'accompagner les techniciens du Pôle Agricole dans leur futur rôle de conseiller d'exploitation, Euralis a développé un programme sur-mesure avec des partenariats externes (spécialisés en agronomie, centres de recherche). Ces parcours d'une durée totale de 10 à 15 jours étalés sur 6 mois, combinent à la fois de la formation à distance, de la formation en présentiel et un accompagnement individuel sous forme de coaching en situation de travail sur le terrain.

Dans le contexte inédit de l'épidémie de la COVID-19, Euralis a continué d'investir dans le développement des compétences de chacun. Diverses formations ont été adaptées pour être effectuées en format distanciel ou via des approches multimodales intégrant plus de digital : plus de 200 stagiaires ont été formés via des classes virtuelles.

→ LA PROMOTION DE LA MOBILITÉ INTERNE

Un autre enjeu de la politique humaine et sociale est d'avoir les bonnes ressources au bon moment.

34 % de l'ensemble des postes et 59,4 % des postes de managers sont pourvus en mobilité interne. Ce dernier chiffre est en légère baisse, et s'explique par la nécessité d'aller chercher des compétences en externe dans certains métiers pour faciliter la transformation. La cible reste à 80 % des postes de managers pourvus par la mobilité interne.



→ UNE POLITIQUE SOCIALE EFFICACE

Accompagner les collaborateurs dans les transformations, c'est aussi les protéger dans les périodes compliquées que nous pouvons connaître.

Notre politique humaine et sociale et notre politique de rémunération s'adaptent. Euralis a ainsi pu au cours de l'exercice :

- Maintenir au-delà de l'obligation légale certains éléments de salaire ou garanties pendant les périodes d'activité partielle qui ont touché toutes les activités du Groupe
- Récompenser les « premières lignes » à travers la prime Covid 19 qui a été versée sur le mois de juillet à plus de 1 500 collaborateurs.



→ UN DIALOGUE SOCIAL RICHE

Dans ce contexte, Euralis se doit d'être exemplaire dans la qualité du dialogue social avec les représentants du personnel. Trois actions ont marqué cet exercice :

- une évolution de l'organisation de la représentation du personnel cohérente avec la mise en place des 4 Entités des Activités Alimentaires pour être au plus près des métiers
- un dialogue social renforcé au sein de chaque Activité pour accompagner la crise Covid
- un accord de mise en place d'un Comité de Groupe signé avec l'ensemble des organisations syndicales renforçant de manière significative les dispositions légales.

Enfin, Euralis se caractérise par la mise en place d'accords d'intéressement spécifiques à chaque activité avec des indicateurs qui ne sont pas exclusivement financiers. Le Groupe recherche en effet la mise en place d'indicateurs « parlants » et concrets au plus près des métiers. Notons également la mise en place d'un indicateur « sécurité » dans chaque accord d'intéressement afin de compléter le dispositif de formation, d'accompagnement et d'éveil des consciences autour de cette thématique prioritaire au sein de l'entreprise.



SANTÉ ET SECURITÉ

ENJEU 7



Dans un contexte de crise sanitaire et économique sans précédent, induite par l'épidémie de COVID-19, plus que jamais, la santé et la sécurité au travail ont été au cœur des préoccupations d'Euralis. Le gouvernement français l'a rappelé au printemps 2020 : « la sécurisation du processus de fabrication et d'approvisionnement des denrées alimentaires est un enjeu crucial et stratégique pour la Nation ». À ce titre, « les coopératives sont un maillon essentiel de cette chaîne d'alimentation et leurs activités doivent continuer malgré les mesures de confinement généralisées ».

Cette période n'a fait que renforcer notre conviction : la protection des hommes est un des axes prioritaires de la politique RSE d'Euralis. Qu'il s'agisse des collaborateurs, des agriculteurs adhérents et clients, des prestataires et sous-traitants, le Groupe se doit d'assurer la santé et la sécurité de toutes les personnes avec lesquelles il interagit.

Ainsi, chaque Activité ou entité décline une politique ambitieuse et préventive afin de garantir un environnement de travail assurant la santé et la sécurité.

Pour faire face à la propagation de la Covid-19, l'ensemble des collaborateurs de la coopérative s'est fortement mobilisé tout au long de la seconde partie de l'exercice pour permettre la poursuite des activités agricoles, alimentaires et commerciales et garantir leur sécurité et celle de nos clients, agriculteurs et intervenants... via la mise en œuvre de nombreuses mesures de prévention et de protection.

En parallèle, Euralis a poursuivi la déclinaison de son programme d'animation Santé Sécurité au plus près du terrain afin de développer une culture sécurité au sein de la coopérative. Basée sur une approche préventive et participative, cette démarche a pour objectif de garantir un environnement de travail assurant la santé et la sécurité.

CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

Dès le début et tout le long de cette crise, des dispositions organisationnelles et techniques ont été prises par les différentes Activités en fonction de la réalité de chaque site et de chaque métier.

Ainsi dans une période d'interdépendance, sous l'impulsion d'une cellule de crise pilotée par la Direction RSE du groupe, chaque Activité ou Entité a mis en place une cellule de veille pour suivre en permanence la situation et adapter les mesures de prévention et de protection des collaborateurs :

- Mise en place du télétravail dans la mesure du possible
- Protection des personnes les plus fragiles
- Communication et sensibilisation aux risques COVID-19
- Application des mesures barrières et de la distanciation physique
- Mise à disposition de masques de protection pour tous les collaborateurs de la coopérative
- Renforcement du nettoyage et de la désinfection des locaux et des équipements
- Limitation des déplacements et des réunions présentiels
- Activation d'une ligne d'assistance psychologique pour les collaborateurs qui en éprouveraient le besoin



**INDICATEURS CLÉS
2019/2020**

TAUX DE FRÉQUENCE

22,8

TAUX DE GRAVITÉ

1,91

**Pour information
2018/2019 :**

TF = 23,7 et TG = 1,85

**Objectif B21 :
TF 22 et TG 1,85**



RESPONSABILISATION ET STRUCTURATION
DE NOTRE DÉMARCHE

Chacune des Activités ou des Entités d'Euralis a décliné une politique globale Sécurité qui énonce clairement les exigences en matière d'organisation et de responsabilités liées à la santé et à la sécurité. Des démarches structurées de progrès, allant jusqu'à la Certification OHSAS 18001 pour un site du Groupe, sont mises en œuvre pour structurer notre démarche.

Pour l'Activité Semences, l'approche baptisée « Safety First » a été mise en œuvre via le pilier des 10 règles d'Or de la sécurité pour fédérer les équipes autour de mesures de prévention communes et incontournables.

Autre signe d'un engagement prioritaire, l'ensemble des collaborateurs de l'entité Stalaven (3 sites industriels et force de vente) ont consacré une journée entière autour d'ateliers thématiques sur la santé et la sécurité. Ce sont au total près de 1 000 personnes qui ont ainsi participé à ces événements dont l'objectif était de sensibiliser et fédérer l'ensemble des équipes pour qu'elles soient plus actrices (impliquées) et responsables en matière de santé et de sécurité au travail.

RENFORCEMENT DES FORMATIONS
ET DE L'ACCUEIL SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

Sur l'année 2019, un total de 16 094 heures de formation pour 2 230 stagiaires a ainsi été déployé pour consolider les savoir-faire opérationnels en termes de sécurité mais aussi créer une culture et vision commune de cet enjeu vital. Ainsi, pour l'Activité Semences, le programme des 10 règles d'or a été décliné à l'ensemble des collaborateurs via la formation des managers et un module E-Learning spécifique.

D'autre part, l'accueil sécurité des collaborateurs étant un acte essentiel à la prise de fonction, le Groupe systématise la sensibilisation des nouveaux arrivants et des saisonniers aux risques de nos métiers à l'aide de vidéo d'accueil ou de séances en présentiel.

SENSIBILISATION ET ADHÉSION DES ÉQUIPES

Les Visites Comportementales de Sécurité permettent l'observation et l'échange autour des pratiques sécurité sur le terrain : elles encouragent les bonnes pratiques et l'évolution vers des comportements plus sûrs. Au total, près de 1 700 visites ont été réalisées sur 2019-2020 dans l'ensemble de la coopérative.

ÉCHAUFFEMENTS À LA PRISE DE POSTE

Au sein des Entités (Activités Alimentaires), la poursuite des séances d'échauffements et d'étirements lors de la prise de poste permet de limiter les risques liés à la manutention manuelle et aux gestes répétitifs, facteurs de risques importants sur les métiers exercés.



**Témoignage d'Alain Fericelli,
Secrétaire du Comité Social et Économique et membre de la Commission
Santé Sécurité et Conditions de Travail du siège d'Euralis**

« Dans un contexte de dialogue permanent, notre instance de travail et d'échange avec la Direction a pris toute son importance cette année avec la COVID-19. Cette pandémie a entraîné dans son sillage des changements touchant l'ensemble des collaborateurs, notamment avec la mise en place de règles sanitaires spécifiques (masques, solutions hydro-alcooliques, distanciations, jauges de présence...), le télétravail ainsi que l'activité partielle.

Pour accompagner les collaborateurs dans cette période particulière et remonter les difficultés, des points réguliers ont été établis entre le CSE et la Direction afin de pouvoir échanger, répondre au mieux aux interrogations ou inquiétudes des salariés. Ces échanges ont amené à des communications permettant à chacun de mieux appréhender cette période anxiogène. »

Fortement impactée par le contexte sanitaire, notre démarche, reconnue par les acteurs de terrain (voir encadré), permet d'éveiller les consciences de collaborateurs, de multiplier les actions préventives et renforcer ainsi notre maîtrise des risques santé et sécurité. Sur 2019-2020, des améliorations notables ont été identifiées pour les Activités Semences (taux de fréquence divisé par 2,4 en 1 an). En revanche, la tendance à l'échelle du Groupe est à la stabilisation des Taux de Fréquence des accidents avec arrêt et de gravité, dans un contexte de transformation des organisations et de mise en place d'activité partielle en lien avec la crise de la Covid-19.

ÉTHIQUE



Depuis 2018, le groupe Euralis a formalisé son engagement pour une éthique à l'échelle mondiale à travers une charte. Elle constitue le socle commun de nos valeurs et principes éthiques.

ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ DES AFFAIRES

La coopérative Euralis respecte les engagements qu'elle a formulés auprès de ses différents partenaires commerciaux (Fournisseurs, Entreprises sous-traitantes et Clients).

A ce titre, une clause de démarche éthique est présente dans les contrats des achats des Activités Alimentaires. Elle encourage également les partenaires à développer des démarches volontaristes dans différents domaines parmi lesquels les origines des matières premières, la nutrition, la sécurité, le développement durable et le bien-être animal. Le Groupe attend de tous qu'ils se conforment à toutes les lois et réglementations liées à leurs activités, quel que soit leur lieu de travail.

En France comme à l'international, Euralis s'engage à traiter avec équité et loyauté tous ses partenaires sans tenir compte de leur taille ou de leur condition.

Les collaborateurs du Groupe respectent scrupuleusement les lois et réglementations en vigueur applicables dans tous les pays où ils exercent leurs activités.

La corruption est inacceptable. La politique du Groupe est inflexible sur le sujet. Les activités de représentation d'intérêts doivent refléter les valeurs d'intégrité d'Euralis.

Les collaborateurs d'Euralis doivent éviter les situations où les intérêts de la société et leurs intérêts personnels sont susceptibles d'entrer en conflit.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La protection des données personnelles des clients/prospects, adhérents, partenaires et collaborateurs du Groupe est une responsabilité majeure pour Euralis.

Ainsi, depuis 2018, le Groupe exerce une démarche de conformité au RGPD sur l'ensemble de ses sociétés Européennes, dont les principales étapes sont les suivantes :

- Etat des lieux : inventaire et documentation de traitements, et analyse de leur conformité ;
- Exécution d'une feuille de route ;
- Établissement d'une structure de gouvernance de notre conformité RGPD, constituée d'un réseau de Délégués et Relais à la protection des données dans l'ensemble des Activités et fonctions groupe ;
- Mise en place de dispositifs d'information de nos clients/prospects, adhérents, partenaires et collaborateurs sur les conditions d'utilisation de leurs données personnelles ;
- Traitement des contrats de sous-traitance pour prendre en compte le RGPD ;
- Mise en place de procédures de gestion des violations de données et de réponse aux demandes des personnes concernées.



ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Euralis est une coopérative responsable et engagée contre toutes les formes de discriminations que ce soit à l'embauche, dans le cadre de l'évolution professionnelle ou de la rémunération.

→ ÉGALITÉ FEMME / HOMME

L'effectif d'Euralis est composé à 43,1 % de femmes, ce chiffre est stable depuis 4 ans.

Sur l'année 2019, l'index d'équité Femmes Hommes varie entre 82 points (Holding) et 91 points (Activités Alimentaires) - points mesurés sur 100, 75 étant le seuil en dessous duquel des pénalités peuvent être enclenchées. Il mesure l'équité des chances au sein de l'entreprise sur les sujets liés à la rémunération et aux promotions.

Chez Euralis, ces index nous montrent que :

- Les femmes et les hommes ont les mêmes chances d'avoir des augmentations ou des promotions
- Il y a encore moins de 4 femmes figurant dans les 10 plus hautes rémunérations de chaque périmètre.

→ DIVERSITÉ ET HANDICAP

Entreprise citoyenne et responsable, Euralis lutte au quotidien contre toute forme de discrimination, que ce soit dès le recrutement ou tout au long de la carrière des collaborateurs(trices).

Ainsi, toutes les offres d'emploi paraissent systématiquement sur des sites dédiés Capemploi, Agefiph.

Depuis plusieurs années, des aménagements de poste ont été réalisés avec notamment la mise à disposition de sièges ergonomiques, de matériels informatiques spécifiques... Cette année, par exemple, des véhicules de société ont été adaptés pour convenir au mieux aux collaborateurs disposant d'une reconnaissance RQTH

→ RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

Les évolutions légales autour du harcèlement sexuel ont amené Euralis à mettre à jour sa charte et à mettre en place un plan d'actions pour identifier et former les référents harcèlement sexuel. A ce jour, 16 référents employeurs, 11 référents CSE et les 4 membres de l'équipe éthique ont suivi la formation « Agir contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes »

PILOTAGE DE L'ÉTHIQUE

Le pilotage de l'éthique est géré en direct par la Direction générale secondée par une équipe éthique dédiée. Cette équipe composée de 4 membres (Finance, SI, juridique, RH) a pour responsabilité de mettre à jour la charte éthique, traiter les alertes remontées via le dispositif d'alerte Navex (ex Expolink - site Internet, numéro vert) et mettre en place les plans d'actions pour renforcer la culture éthique à travers le Groupe.

Elle rend compte au Comité Éthique composé d'administrateurs de la coopérative.

La charte est accessible sur le site Intranet du groupe dans une page dédiée. Elle est aussi mise à disposition en version papier dans les salles de pause ; une version synthétique est également mise sur les tableaux d'affichage.

Sur cet exercice, 7 alertes ont été remontées à l'équipe éthique dont 3 via Navex : 2 en France et 1 à l'international



→ ENJEUX À SUIVRE

Comme indiqué en introduction, ces enjeux ont été identifiés mais, même s'il y a des actions réalisées par le Groupe Euralis sur ces enjeux, elles n'ont pas été intégrées dans cette deuxième Déclaration de Performance Extra Financière. Les enjeux sont donc simplement présentés ci-dessous et pourront faire l'objet d'un reporting plus détaillé dans les prochaines déclarations.

GÉOPOLITIQUE

ENJEU 10



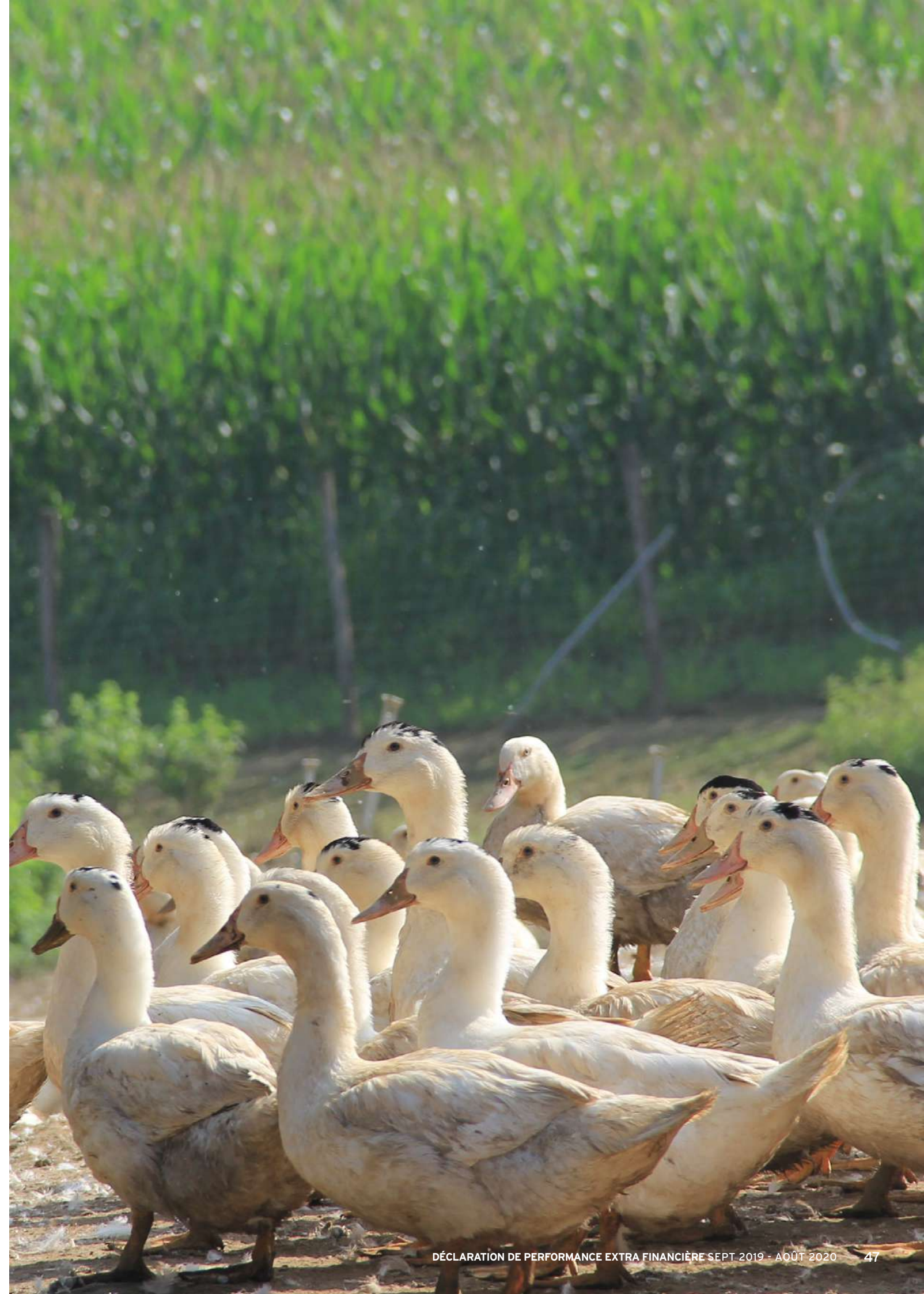
Sa démarche d'internationalisation conduit la coopérative à être sensible aux fluctuations politiques des pays dans lesquels elle est implantée, mais aussi des pays qui représentent des marchés significatifs pour Euralis. Ces aspects géopolitiques ont naturellement un impact sur les conditions du commerce international des produits de la coopérative et de ses adhérents.

NOTORIÉTÉ ET IMAGE DE MARQUE

ENJEU 11



Le Groupe Euralis est très attentif à la manière dont il est perçu par ses clients et prospects. Il tient compte de leurs attentes, par exemple dans sa politique d'innovation (lancement de produits qui répondent aux attentes des consommateurs). Il veille par ailleurs au strict respect du RGPD, notamment lorsqu'il réalise des actions de marketing digital, diffuse des contenus le plus ciblés possible.



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

PRÉAMBULE

Depuis plusieurs années, Euralis a fait le choix de s’engager dans une démarche de Responsabilité Sociétale de l’Entreprise (RSE) afin de généraliser à l’ensemble de notre Groupe les valeurs sociales, sociétales, environnementales et économiques, piliers d’un développement durable. Sans pour autant y être obligée par la réglementation, la coopérative a publié, durant plusieurs années, un rapport annuel RSE, afin d’y formaliser ses actions. Ce n’est que suite à l’évolution du cadre législatif en matière de publication d’informations extra-financières (ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 et décret n°2017-1265 du 9 août 2017), que le Groupe a été tenu de produire une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF).

Ainsi, conformément aux dispositions de l’article L 225-102-1 du code de commerce, le Groupe coopératif Euralis rend compte dans son rapport de gestion 2019-2020 de la performance extra-financière dont la sincérité des informations est attestée par un Organisme Tiers Indépendant, le Groupe Y Nexia.

Cette note a pour objectif d’expliquer la méthodologie de reporting appliquée par Euralis pour sa DPEF. Elle précise l’organisation du processus de collecte, de validation et de consolidation des indicateurs, les responsabilités aux différents niveaux du processus et les définitions utiles à la bonne compréhension des données demandées.

PÉRIODE DE REPORTING

Sauf exception, la période retenue pour cette déclaration de la performance extra-financière est le dernier exercice financier clos, soit du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020. Les autres exceptions, si elles existaient, feront l’objet d’une mention explicite au sein du rapport.

PÉRIMÈTRE

La DPEF prend en compte l’ensemble des sociétés du périmètre France, détenues par Euralis COOP directement ou indirectement à 100 % ou en partie dès lors que nous en assurons un contrôle conjoint et la gestion des ressources humaines des effectifs. Ce périmètre cible représente à lui seul 70 % du CA consolidé et 77 % des effectifs consolidés de la coopérative. Sont exclues de cette déclaration :

les filiales basées à l’étranger

AURPAL INC
BREZOVO
CHERLIS LLC

EURALIS NASIONA sp z o. o.
EURALIS SAATEN GmbH
EURALIS SEMENA EOOD
EURALIS SEMENCES RUS LLC
EURALIS SEMENCES UKRAINE LLC
EURALIS SEMILLAS
EURALIS SEMINTE SRL
EURALIS TOHUMCULUK SA
EURALIS VETOMAG
GOURMET FARM
LOMOVATE LLC
MAIAK-KHUDIAKY
PALMEX INC
ROUGIE BEIJING COMMERCIAL
& TRADING Co. Ltd
ROUGIE LIANYUNGANG FOOD Co. Ltd
ROUGIE USA INC
TANAIS SEEDS

les sociétés françaises et étrangères dans lesquelles les effectifs sont détenus et managés par un partenaire

AGRIBIO UNION
AGRIBIO SAS
AGRIHUB
AXSO
BAYONNE MANUTENTION
FIPSO INDUSTRIE
INNOLEA
MAISICA DE BAYONNE
OCEOL
OI DISTRIBUTION SUD OUEST
SANDERS EURALIS
SERETRAM
SOJALIM
SOLEAL
VOLAILLES DE GASCogne
FERMIERS DU GERS
SOLTIS ESPANA
SOLTIS TOHUMCULUK SA

Cependant, nous ambitionnons à terme de déployer nos process et bonnes pratiques en matière de RSE sur l’ensemble de nos filiales à l’international.

D’autre part, l’ensemble des thématiques obligatoires demandées dans le décret n°2017-1265 du 9 août 2017 sont toutes traitées et abordées au sein de notre Déclaration de Performance Extra-financière.

TAUX DE COUVERTURE

Le taux de couverture global de notre DPEF est de 100% (calculé sur la base des effectifs du périmètre extra-financier) : chacun des 3 piliers (Social, Sociétal et Environnemental) de la RSE est couvert à 100 %.

Il convient de préciser que le taux de couverture de chaque indicateur clé de performance est déterminé selon son périmètre spécifique (prise en compte uniquement des activités concernées par l’indicateur clé de performance en question).



MÉTHODE ET RÉFÉRENTIEL DE REPORTING

La déclaration de performance extra-financière a été construite en capitalisant sur l’approche risques du Groupe. Ainsi, les risques sociaux, sociétaux et environnementaux déjà identifiés par ailleurs dans la cartographie des risques du groupe, ont été complétés suite à notre travail sur les attentes de nos parties prenantes. Ainsi, des risques et opportunités supplémentaires ont alors été mis en exergue.

Pour cela, un groupe de travail pluridisciplinaire, constitué des représentants clés de chaque Activité, des représentants des fonctions transverses (Directions RSE, Ressources humaines, Achats, Communication...) et 2 administrateurs, a analysé l’ensemble de nos risques et les demandes de nos parties prenantes afin de dégager les enjeux les plus significatifs à la fois pour nous et pour nos parties prenantes.

L’analyse des risques faite chaque année par les différentes Activités a servi de base à la réflexion. Les analyses ont été combinées et complétées par les inputs du travail réalisé sur la cartographie de nos parties prenantes.

Cette année, 2 jours ont été dédiés à un séminaire RSE avec l’ensemble des administrateurs du groupe, la gouvernance élective et exécutive, la direction RSE, communication et DG d’activité. Au cours de ce séminaire, la matrice de matérialité a été revue et validée par tous, devenant le socle des engagements confirmés dans la politique RSE 2020.

L’ensemble de cette analyse a permis de faire ressortir un certain nombre de grands enjeux d’Euralis qui ont été hiérarchisés au sein de notre matrice de matérialité ayant en abscisse l’importance de l’enjeu pour Euralis, et en ordonnée l’importance de l’enjeu pour les parties prenantes.

COLLECTE ET CONTRÔLE DES DONNÉES

Afin de structurer la collecte et le pilotage de notre performance extra-financière, Euralis s’appuie dorénavant sur un outil unique de reporting (plateforme Web) incluant des tests de cohérence lors de la saisie et des aides à la saisie (définitions). Ce dernier permet d’organiser la collecte des données (échéances, responsabilité...), de suivre tout au long du processus l’état d’avancement de l’intégration des données, puis de les consolider et les valider, justificatifs à l’appui.

Les Activités (Activités Agricoles et Activités Semences), tout comme les 4 entités au sein des Activités Alimentaires et les différentes directions concernées sont responsables des données qu’elles fournissent. L’organisation du reporting extra-financier repose sur :

- La direction RSE Groupe qui coordonne la collecte des données extra-financières et s’assure de la cohérence des données sociétales et environnementales
- La direction des ressources humaines Groupe qui s’assure de la cohérence des données sociales
- Un réseau de référents RSE (Activités, entités, direction concernée) qui chacun dans leur périmètre recueille, consolide et valide les données et les pièces justificatives associées.



RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT



NIORT
53 rue des Marais
CS 18421
79024 NIORT Cedex
Tél. : 05 49 32 49 01
www.groupey.fr

GROUPE COOPÉRATIF EURALIS

Rapport de l'organisme tiers indépendant (OTI) relatif à la vérification des informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 août 2020

Aux administrateurs,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1103 (dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31/08/2020 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance. La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration. La DPEF sera disponible sur le site internet de la Coopérative.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession inséré dans le décret du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable et prend en compte les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

GROUPE Y AUDIT
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Poitou-Charentes-Vendée – Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers
Membre indépendant du réseau Nexia International – Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 37 000 €
Siège social : 53 rue des Marais – CS 18421 – 79024 NIORT Cedex – Tél. : 05 49 32 49 01
RCS NIORT B 377 530 563 – APE 6920 Z – TVA : FR 10 377 530 563

FONTENAY-LE-COMTE – FUTUROSCOPE – LA ROCHE-SUR-YON – LUÇON – NANTES – NIORT – PARIS



Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et, le cas échéant, de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;

- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication claire et motivée des raisons justifiant l'absence de politique concernant un ou plusieurs de ces risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants¹ :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. En raison de l'épidémie Covid-19 et du contexte de confinement, nos travaux ont été réalisés à distance. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices² et couvrent entre 21,5% et 100% des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests.
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Informations sociales :

- L'indicateur relatif à l'enjeu Santé/Sécurité via le taux de fréquence.
- L'indicateur relatif à l'enjeu Revenu satisfaisants des adhérents via le montant annuel en k€ redistribué aux adhérents
- L'indicateur relatif à l'enjeu Accompagnement des collaborateurs et dialogue social via la part de la masse salariale consacrée à la formation en %
- L'indicateur relatif à l'enjeu d'Ethique via l'index égalité femme/homme

Informations environnementales :

- Les indicateurs relatifs à l'enjeu Gestion des ressources pour une agriculture et une industrie durable :
- Consommation d'énergie totale électricité et gaz ainsi
- Taux de valorisation des déchets/coproduits
- Le % des surfaces agricoles couvertes en agriculture de précision
- Le montant engagé par Euralis Semences en recherche sur variétés ou espèces résistantes au stress hydrique ou autre

Informations sociétales :

- L'indicateur relatif à l'enjeu Favoriser le développement et l'ancrage territorial via l'évolution des productions du Sud-Ouest distribuées en local
- L'indicateur relatif à l'enjeu Produits sains, sûrs et durables via le % de bovins élevés en agriculture biologique ainsi que le % de volailles élevés en agriculture biologique
- L'indicateur relatif à l'enjeu de Lutte contre la maltraitance animale et promotion du bien-être animal via le % d'exploitations agréées à la démarche PalmiG Confiance ainsi que le % d'animaux élevés sans traitement antibiotique

² Cf. Annexe 1

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre les mois de novembre et de décembre 2020 sur une durée totale d'intervention d'environ 3 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

Nous avons mené seize entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, auprès des responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Nous vous invitons à bâtir un protocole définissant la méthodologie de collecte des données source (responsabilités, origine des données, définition précise, justificatifs, etc.) afin de garantir la reproductibilité des informations sur les prochaines DPEF.
- Par ailleurs, nous vous encourageons, pour les prochains exercices, à mener une réflexion sur votre sélection d'indicateurs clés de performance afin d'en retenir un nombre plus limité.

Fait à Niort, le 4 Décembre 2020

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

GROUPE Y Audit



Arnaud MOYON

Associé Département Développement Durable





www.euralis.fr

